

Carte 42 : Localisation des observations de Chardonneret élégant



Chevalier Culblanc

Tringa ochropus

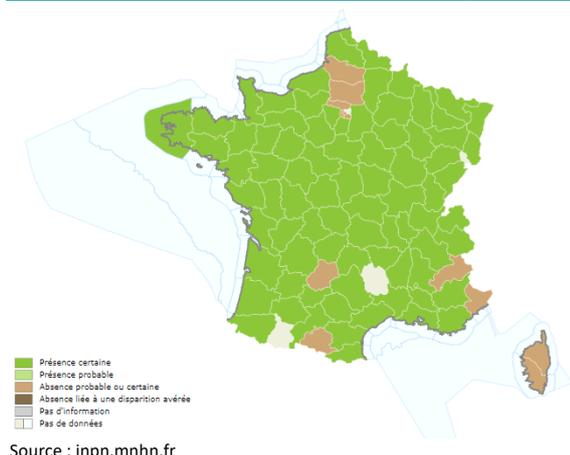
Statuts de conservation

Liste rouge France migrateur : LC

Liste rouge Limousin migrateur : VU

Espèce protégée en France

Répartition



En France, le Chevalier Culblanc n'est présent qu'en hiver. A cette période de l'année, on le retrouve dans quasiment tous les départements, avec des concentrations plus importantes au niveau du centre-ouest, de la Camargue, ainsi que dans les lagunes languedociennes et les grandes vallées alluviales.

Les effectifs observés à l'échelle européenne semblent stables et son statut est ainsi considéré comme favorable (Issa & Muller, 2015). En France, les effectifs hivernants montrent une nette augmentation entre 1990 et de 2013 et sa répartition s'est étendue à la quasi-totalité du pays.

État de la population française :

Population hivernante : plus de 1 000 individus (2010-2013)

Tendance en France (hiver) : forte augmentation (1990-2013)

Biologie, écologie et statut en France

Le Chevalier Culblanc est une espèce paléarctique qui niche principalement dans la taïga scandinave et russe. L'espèce niche généralement dans un arbre et utilise d'anciens nids de Turdidés (grive, merle, etc.) (Issa & Muller, 2015).

En hiver, l'espèce se retrouve principalement en Afrique tropicale et au niveau de la péninsule arabique au sud du Japon ainsi qu'en Chine et en Inde. L'Europe de l'Ouest et le bassin méditerranéen sont également concernés mais avec des effectifs plus faibles (Cahiers d'Habitats Natura 2000, 2012).

Le Chevalier Culblanc se nourrit essentiellement d'invertébrés. On le retrouve ainsi au niveau des vasières, le long des cours d'eau, dans les prairies humides ou encore en bordure d'étangs (Issa & Muller, 2015).

Statut régional

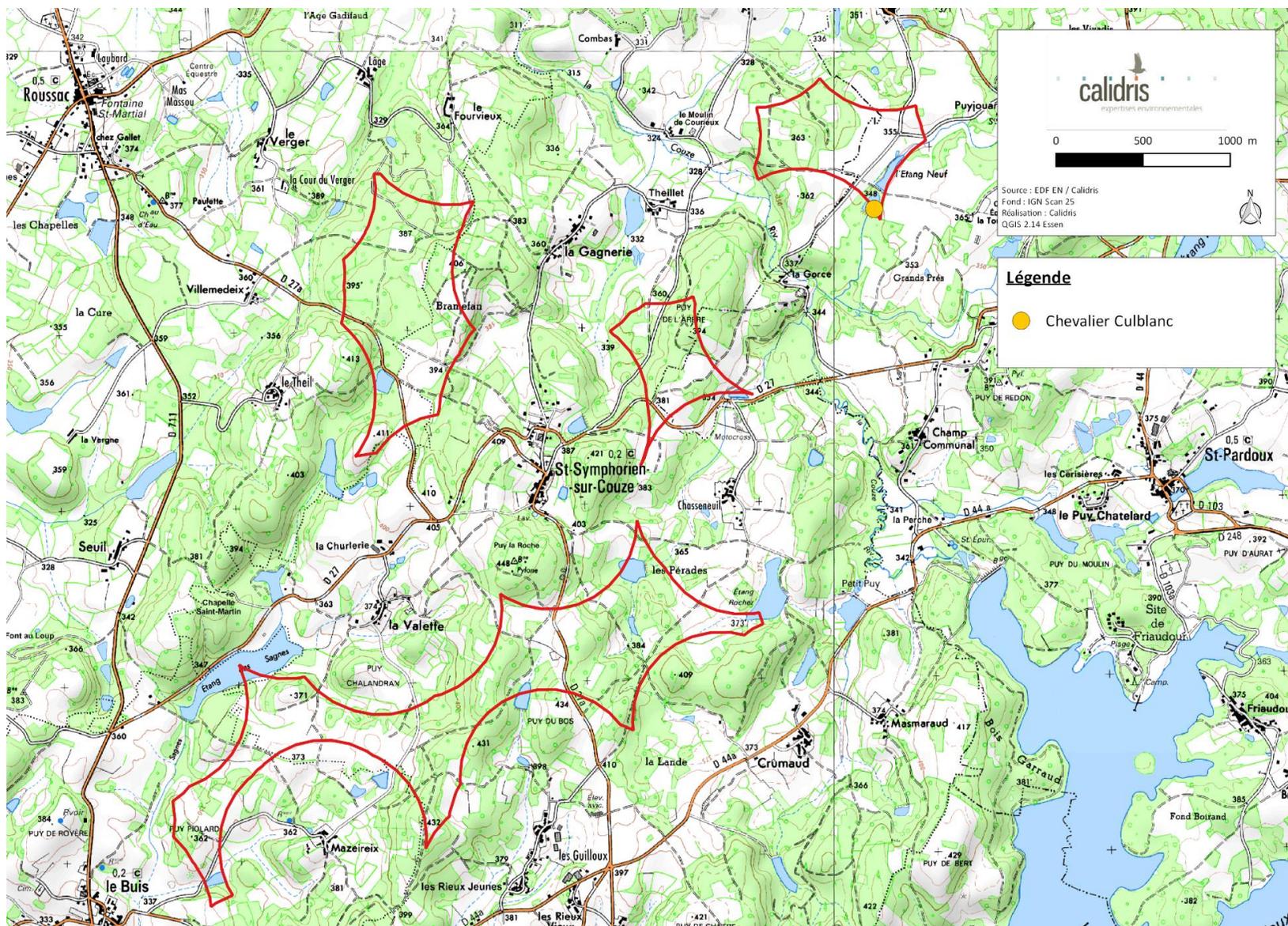
En région Limousin, l'espèce est peu commune en période migratoire mais peut être rencontrée sur l'ensemble du territoire régional. La migration postnuptiale commence dès le mois de juin et atteint son maximum au mois d'août. Les retours sont observés dès le mois de mars, avec des effectifs plus importants notés au mois d'avril (SEPOL, 2013).

En hiver, on la rencontre principalement dans les basses altitudes, au niveau des retenues d'eau (lacs, étangs, mares, etc.) (SEPOL, 2013).

Au niveau régional, les effectifs observés montrent une augmentation relativement importante entre 1990 et 2002, et ce pour les hivernants comme pour les migrateurs. (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, un individu a été observé en halte migratoire sur les berges d'un étang situé dans la partie nord du site d'étude.



Carte 43 : Localisation des observations de Chevalier culblanc



Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC

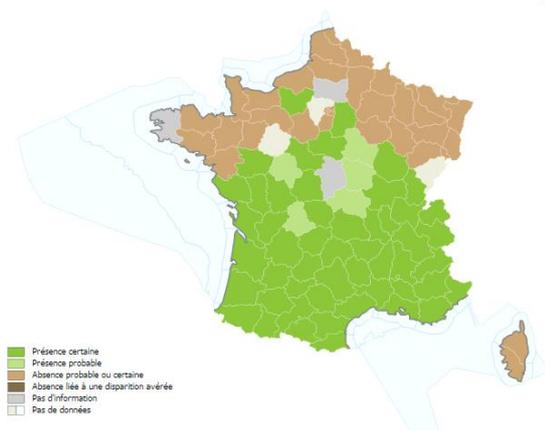
Liste rouge France nicheur : LC

Liste rouge Limousin nicheur : EN

Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace spécialisé dans la prédation des reptiles, c'est pourquoi, en France, le noyau de sa population se trouve dans la moitié sud du pays, et tout particulièrement autour du bassin Méditerranéen.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 2 500 à 3 300 couples (2000 - 2012)

La population nicheuse présente une augmentation modérée entre 2000 et 2012 (Issa & Muller, 2015).

Biologie et écologie

Le Circaète Jean-le-Blanc fréquente les mosaïques d'habitats caractérisées par des milieux ouverts, utilisés comme zones de chasse, et des milieux boisés pour la nidification. En effet, cette espèce niche généralement dans des secteurs forestiers vastes et tranquilles, dominés par des boisements de résineux (pins).

Migrateur, le Circaète Jean-le-Blanc arrive en France de la fin février à la fin mars (Urcun & Kabouche, 2003) et quitte le territoire au mois de septembre. Il regagne ainsi le sud

de Sahara, où il hiverne dans les savanes à acacias et les steppes arides riches en reptiles.

Statut régional

Le circaète est l'un des rapaces les plus rares du Limousin et sa nidification n'a été prouvée, lors de la période 2005 – 2010, que sur les plateaux de la Montagne limousine et ses abords, le bassin de Brive, les vallées de la Dordogne et de ses affluents (SEPOL, 2013). Les estimations donnent environ 50 couples dans le Limousin.

Répartition sur le site

Durant la période 2005-2010, un couple a tenté de nicher, sans succès, sur la vallée de la Gartempe – vallée à laquelle appartient Saint-Symphorien-sur-Couze (SEPOL, 2013).

Sur le site d'étude, une seule observation a été faite, le 05/06 d'un individu en chasse au-dessus des landes à genêts à l'ouest du village de Saint-Symphorien-sur-Couze. Compte-tenu du faible nombre d'observation l'espèce ne paraît pas nicheuse dans la ZIP ou l'aire d'étude rapprochée. Il est possible qu'elle se reproduise dans l'aire d'étude intermédiaire.

Les hauteurs de vols observées ont variées de 20 à 50 mètres.



Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC

Liste rouge France nicheur : LC

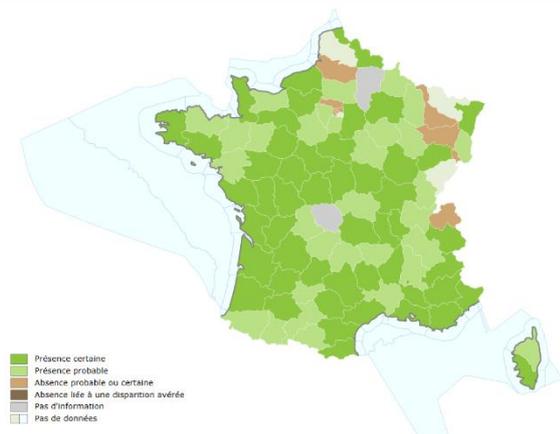
Liste rouge Limousin nicheur : LC

Directive Oiseaux : Annexe I

Espèce protégée en France

Déterminante de ZNIEFF : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Absent des hautes montagnes, l'Engoulevent d'Europe est présent partout en France, mais reste plus rare au nord-est d'une diagonale Le Havre-Besançon.

Etat de population :

Population française en nidification : 40 000-80 000 couples (2009-2012) stable (2001-2012)

Biologie & Ecologie

L'Engoulevent d'Europe affectionne les milieux semi-ouvert et semi-boisé, avec des zones buissonnantes et des parties de sol nu. Ainsi, il se retrouve souvent dans des friches, des landes, et des coupes forestières en cours de reboisement.

Strictement insectivore, l'oiseau capture ces proies, hétérocères, coléoptères, tipules et fourmis ailées, en vol parfois au ras du sol. Son territoire de chasse s'étend à plusieurs kilomètres autour de son site de nidification (jusqu'à 6Km).

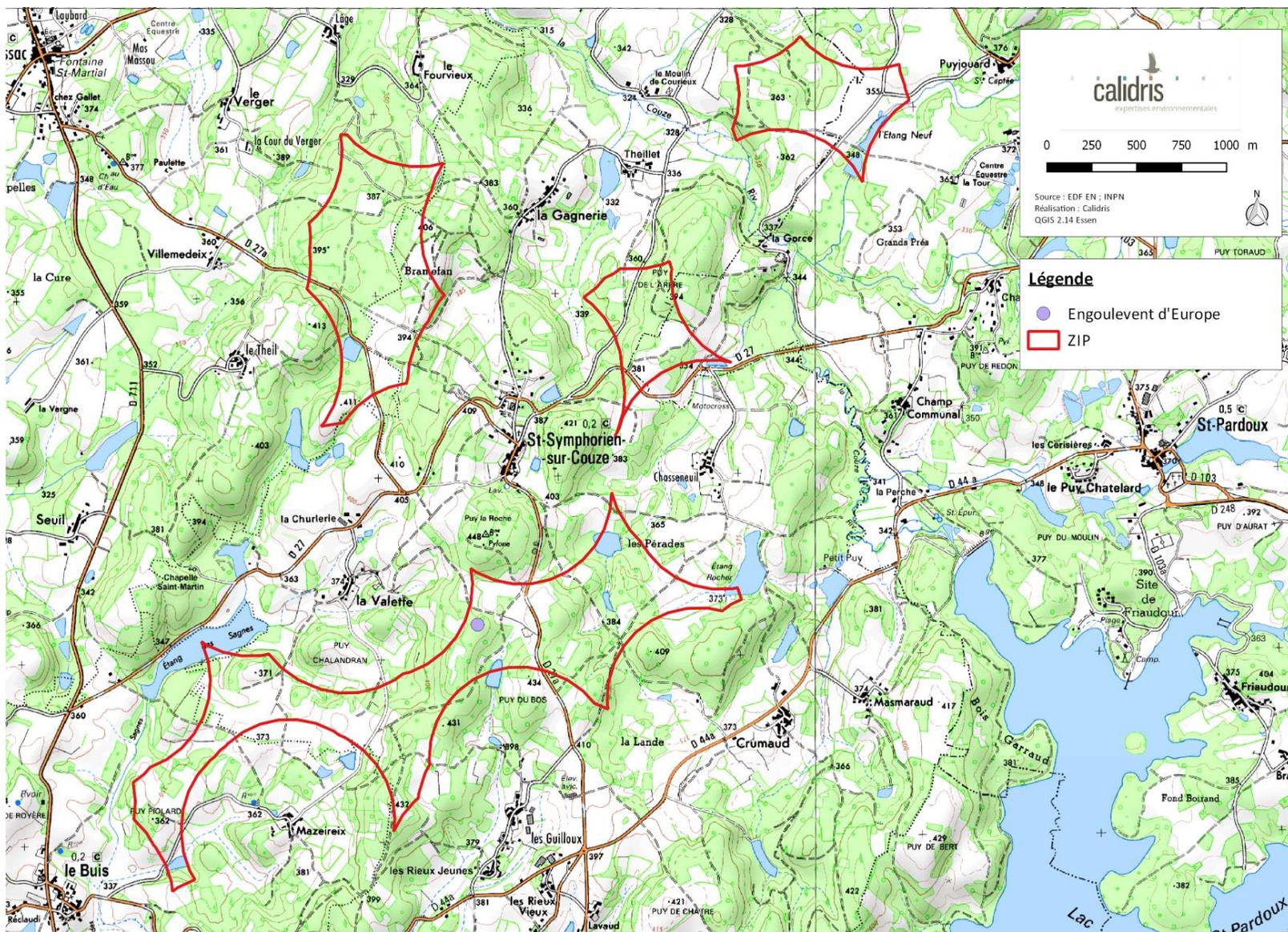
L'emplacement du nid est choisi par le mâle, les œufs seront alors déposés par la femelle, dans une petite dépression au sol. Les jeunes n'ont que leur camouflage et leur immobilité pour échapper au prédateur.

Statut régional

L'Engoulevent d'Europe est potentiellement observable partout dans le Limousin, mis à part les vastes étendues de prairies et de cultures qui ne lui sont pas favorables (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Un mâle chanteur a été entendu au niveau du mât de mesure lors d'une sortie nocturne le 22/05 et constitue la seule donnée de la ZIP.



Carte 45 : Localisation des observations d'Engoulement d'Europe



Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France : LC
 Liste rouge Limousin : VU
 Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

L'aire de reproduction du Faucon pèlerin couvre 21% du territoire et correspond sensiblement aux secteurs à escarpements rocheux. Ses populations sont donc essentiellement présentes dans les massifs montagneux, les vallées alluviales bordées de falaises ainsi que certains littoraux (Provence, Bretagne, etc.). Depuis les années 1990 l'espèce gagne également les plaines en utilisant des sites artificiels et urbains. En hiver, l'espèce est présente dans toutes les régions avec des densités cependant plus importantes dans l'est et sur la façade atlantique.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 1 600 couples (2010) forte augmentation (1980-2012)

Biologie et écologie

Bien que susceptible d'utiliser une large gamme d'habitats, sa présence est conditionnée par la présence de site en hauteur et inaccessible pour l'installation de son nid. Il réclame également une avifaune riche et abondante pour son alimentation. Le nid généralement installé en falaises côtières ou continentales. Mais de plus en plus de couples s'installent dans des carrières ou des constructions humaines (cathédrale, château d'eau, silo, etc.).

L'hiver, le Faucon pèlerin fréquente principalement les grandes plaines et les zones humides, où il peut trouver des concentrations de proies importantes.

Statut régional

En région Limousin, le Faucon pèlerin est relativement bien représenté en période de nidification. En effet, l'espèce semble avoir colonisé une grande partie de la région, exceptée les zones d'altitude comme le plateau des Millevaches où il semble encore absent.

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, un individu a été observé en chasse le long d'un linéaire boisé lors du suivi de la migration prénuptiale.

Les hauteurs de vols étaient inférieures à 20 mètres



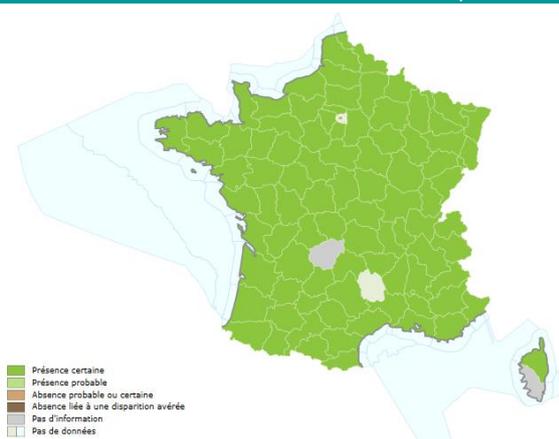
Foulque macroule *Fulica atra*

©Bertrand Delprat

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : NT
 Liste rouge France nicheur : LC
 Liste rouge Limousin : VU
 Espèce chassable en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

La Foulque macroule se reproduit dans pratiquement tous les départements et compte ainsi parmi les oiseaux d'eaux les plus largement répartis (Issa & Muller, 2015).

Etat de population :

Population française en nidification : 60 000 – 100 000 couples (2009-2012) en augmentation modérée (1990-2012)

Biologie & Ecologie

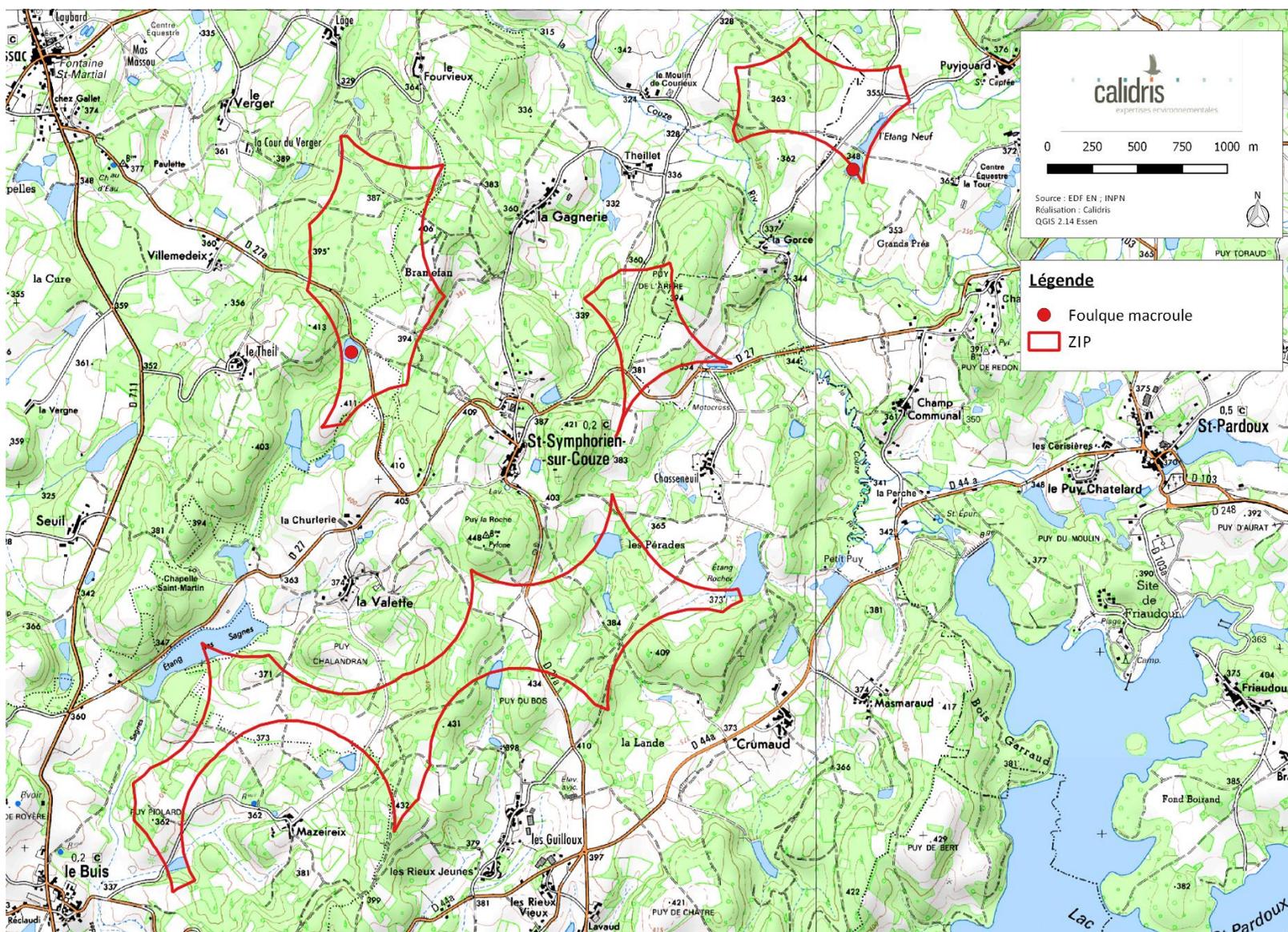
La Foulque macroule établit son nid dans des habitats variés : étangs et lacs naturels ou artificiels, mares, canaux et cours d'eau (Issa & Muller, 2015). Plutôt dulcicole, on peut la rencontrer sur des plans d'eau saumâtre voire côtiers. Espèce végétarienne opportuniste, elle peut agrémenter son régime basé sur les plantes immergées par l'herbe des rives, des mollusques, des arthropodes, des rhizomes et des graines (MNHN coord., 2012).

Statut régional

La présence de la Foulque macroule est bien marquée dans le Limousin, bien que sa répartition soit assez localisée (SEPOL, 2013). Le nord de la Creuse et de la Haute-Vienne étant les bastions de l'espèce. La population régionale est sédentaire, elle est rejointe l'hiver par des individus nordiques.

Répartition sur le site

Sur la ZIP, malgré la présence de nombreux étangs et mares, seuls deux individus ont été contactés en période de nidification dans les secteurs nord de la ZIP.



Carte 46 : Localisation des observations de Foulque macroule



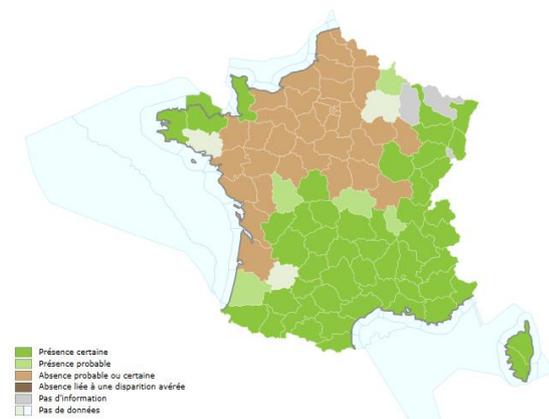
Grand Corbeau *Corvus corax*

©A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
Liste rouge France nicheur : LC
Liste rouge Limousin : VU
Espèce chassable en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Après avoir occupé l'ensemble du territoire français, l'espèce a fortement régressé pour ne subsister que dans les Alpes, le Massif central et dans les Pyrénées jusqu'au début des années 1950. La population s'accroît par la suite et l'espèce est aujourd'hui présente dans toutes les zones de moyennes et de hautes montagnes et certaines zones de plaines proches. On retrouve ainsi 3 aires disjointes de répartition en France : Bretagne-Manche, les massifs montagneux et la Corse ; une petite population probablement issue des réintroductions menées en Belgique s'est installée dans les Ardennes.

Etat de population :

Population française en nidification : 10 000 – 15 000 couples (2009-2012) en augmentation modérée (1989-2012)

Biologie & Ecologie

Le Grand Corbeau est le plus grand passereau d'Europe. En France, il se montre principalement rupestre, quitte à utiliser des carrières si les falaises naturelles font défaut. Les cas de nidification arboricoles sont exceptionnels, alors qu'ils sont la norme dans les pays du nord de l'Europe. Le Grand Corbeau est une espèce sédentaire et

territoriale. Adulte, on le rencontre seul ou en couple alors que les juvéniles peuvent former des groupes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus. Le Grand Corbeau est omnivore et principalement charognard (Cahiers d'habitats Natura 2000, 2008).

Statut régional

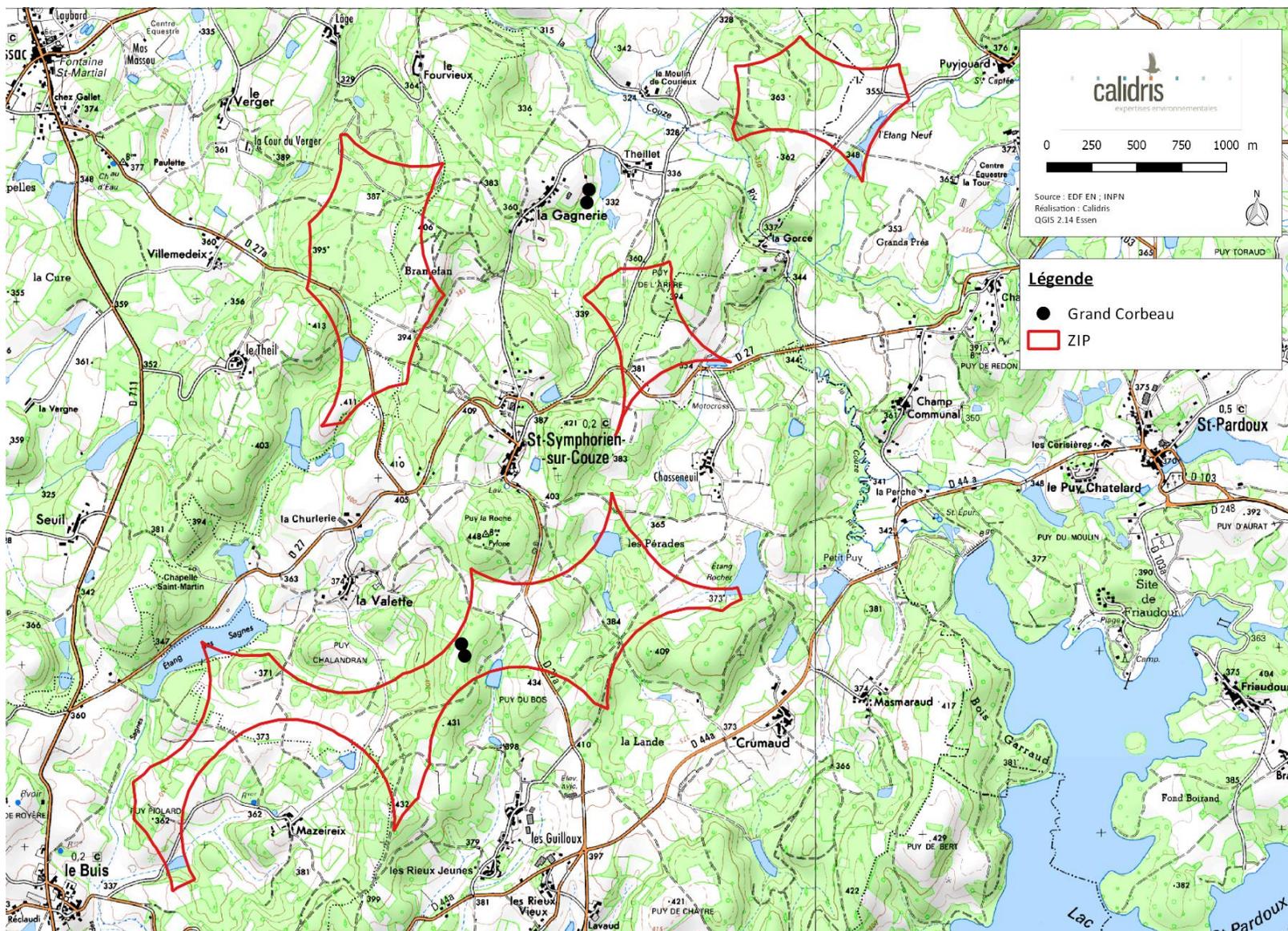
Il est possible de rencontrer le Grand Corbeau à peu près partout dans le Limousin depuis qu'il s'installe sur les pylônes électriques en plus des escarpements rocheux qui constituaient ses habitats de nidification originels. Dans la région, l'espèce connaît une expansion territoriale bien marquée, accompagnée par une augmentation des effectifs (SEPOL, 2013). En effet, depuis 25 ans, on estime que sa population a doublé.

Répartition sur le site

Les observations de Grand Corbeau se sont effectuées en deux fois sur la ZIP. Le 06/04, deux individus ont été observés parmi un groupe de Corneilles noires en train de se nourrir sur une carcasse de mouton au nord de Saint-Symphorien-sur-Couze. Le 07/06, deux autres Grands Corbeaux ont été observés ensemble, cette fois-ci au niveau du mât de mesures, se faisant chasser par un groupe de Corneilles noires. Lors de cette observation, 2 voire 4 Grands Corbeaux ont été observés, leur nombre exact étant difficile à estimer, car un regroupement d'une quinzaine de Corvidés volait ensemble en se chassant les uns les autres ; la valeur minimale ayant été retenue.

Un groupe de 9 individus a aussi été observé au cours du suivi de la migration postnuptiale le 08/09/2017.

Les hauteurs de vols observées étaient comprises entre 30 et 100 mètres.



Carte 47: Localisation des observations de Grand Corbeau



Grande Aigrette *Ardea alba* (Linnaeus, 1758)

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

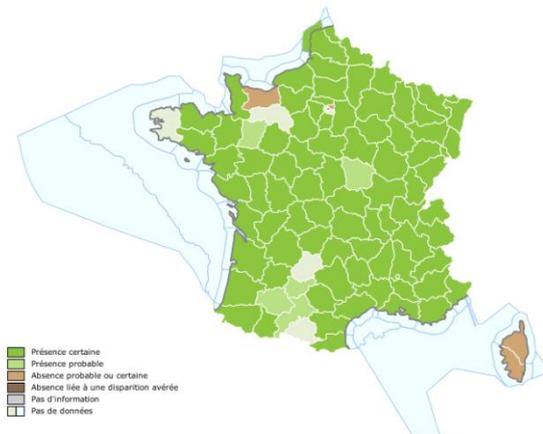
Liste rouge France migrateur : -

Liste rouge Limousin migrateur : NA

Statut européen : directive « Oiseaux » (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Après avoir manqué de disparaître en Europe au début du 20^{ème} siècle, les effectifs nicheurs sont désormais dans une phase de croissance depuis le début des années 1990. Les estimations font état de 11 000 à 24 000 couples nicheurs, ce qui explique le statut de conservation jugé « favorable ». En France, la population nicheuse est estimée entre 300 à 400 couples sur la période 2009-2012. Ces chiffres traduisent une dynamique de population exceptionnelle puisque l'espèce a niché en France pour la première fois en 1994 seulement, sur le Lac de Grand-Lieu (44). Les deux principaux noyaux de la population en France sont donc le Lac de Grand-Lieu (133 à 165 couples entre 2009 et 2011), mais aussi la Camargue (113 couples en 2012). L'espèce reste cependant considérée comme « presque menacée » en tant qu'espèce nicheuse du fait de la faiblesse de ses effectifs à l'échelle du pays. Quant à l'effectif hivernant en France, il serait d'environ 8 000 à 15 000 individus (Issa & Muller, 2015).

Biologie, écologie

La Grande Aigrette est une espèce de grand Héron entièrement blanc, inféodé aux zones humides. L'espèce fréquente les marais, les bords d'étangs ou de cours d'eau, les estuaires, etc.

Elle niche isolément ou en colonie compacte. Le nid est situé dans des phragmitaies inondées âgées à un mètre au-dessus de l'eau. Les poissons représentent l'essentiel de son régime alimentaire qui est complété par des insectes aquatiques et terrestres, d'amphibiens de crustacées et dans une moindre mesure de reptiles.

Statut régional

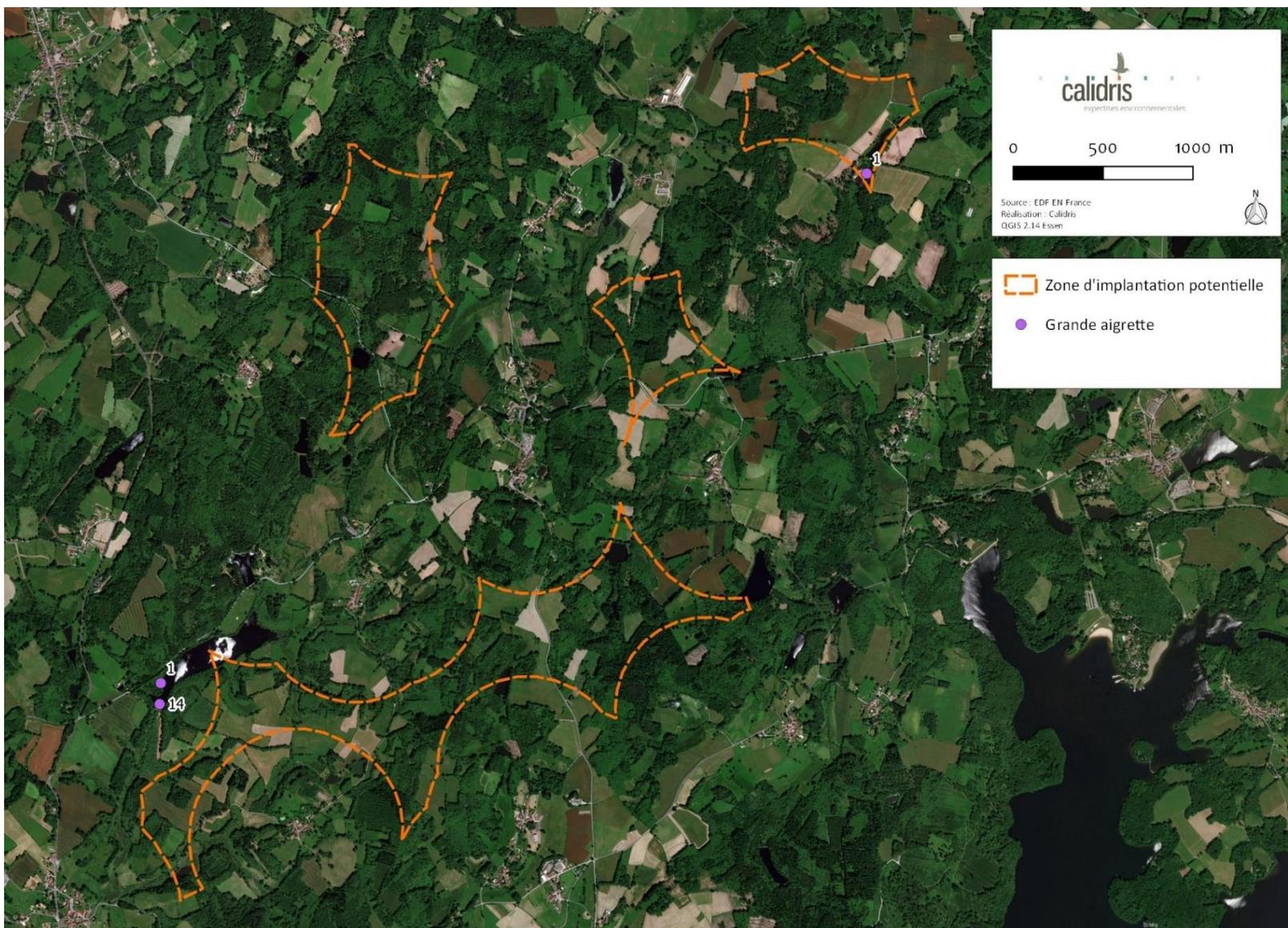
En Limousin, depuis son apparition en 1983 le statut de l'espèce est passé de migrateur et hivernant exceptionnel à régulier. Elle est maintenant présente dans toute l'ancienne région Limousin bien que le plateau des milles vaches et la Corrèze soient moins fréquentés.

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, un total de 18 Grandes aigrettes a été observé durant la période du suivi. A noter la présence d'un dortoir de 14 individus dans la nuit du 15 au 16 novembre au niveau de l'étang de Sagnes situé dans la partie sud-ouest de la ZIP. De plus, ce point d'eau semble aussi servir de dortoir pour le Grand Cormoran.

En halte migratoire, l'espèce est susceptible de fréquenter les différents points d'eau qui sont présents sur le site d'étude.

La Grande aigrette a aussi été observée lors du suivi du lac de Saint Pardoux, principalement dans une zone humide située au nord du lac. Un total de 4 individus y a été comptabilisé.



Carte 48 : Localisation des observations de Grande Aigrette



Grue cendrée *Grus grus*

© B. Delprat

Statuts de conservation

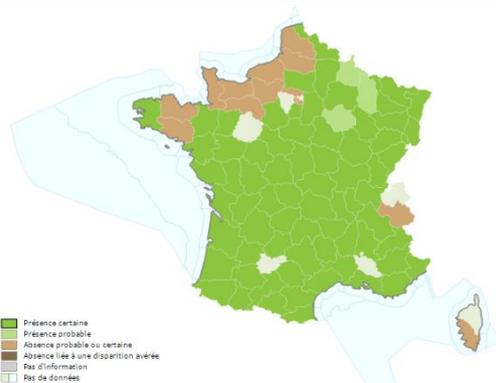
Liste rouge France migrateur : NAC

Liste rouge Limousin migrateur : LC

Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

La grue cendrée est documentée sur quasi-totalité du territoire national avec une plus grande occurrence de données sur le couloir de migration des oiseaux au printemps et à l'automne.

Elle nichait autrefois sur une grande partie du territoire et à disparu au début du XIXe siècle en raison de la chasse et de la disparition des zones humides. Elle n'est redevenue nicheuse en France qu'en 1985 avec un couple nicheur dans l'Orne.

Etat de la population française :

Population nicheuse en Europe : 74 000 – 110 000 (2004).

Population nicheuse en France : 10 couples

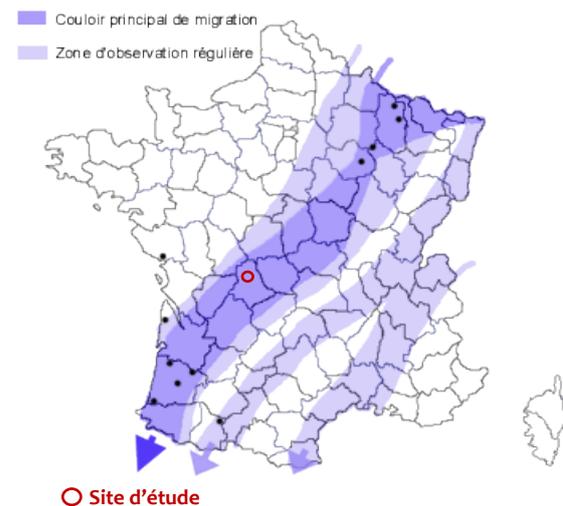
Population hivernante : 20 000-28 000 (1998-2002)

Biologie, écologie

La Grue cendrée est une espèce emblématique des périodes de migration en Europe. En effet, il est actuellement estimé à plus de 250 000 le nombre de grues qui transitent sur le couloir ouest-européen. Ce chiffre important résulte d'une forte dynamique de la population européenne qui a quasiment quadruplé ces 20 dernières années. Le couloir migratoire traditionnellement emprunté par les grues mesure environ 200 kilomètres de largeur. Ce couloir concentre la très grande majorité des grues en migration. Plus on s'en

éloigne, plus les observations d'individus migrants sont rares et aléatoires.

Le nombre d'hivernants en France est également en augmentation constante ces dernières années, pour atteindre environ 100 000 individus. Quant à la population nicheuse française, elle reste anecdotique, avec moins de 10 couples, généralement situés en Lorraine et en Normandie (Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEDDAT-MNHN ; Gendeau A. & Gendeau S. *In* SEPOL, 2013).



Statut régional

Le Limousin est englobé dans sa totalité dans le couloir de migration ouest européen. L'espèce est essentiellement migratrice, mais depuis 2009 un début d'hivernage est constaté dans le nord-ouest de la Creuse (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Un total de 684 individus a été observé en migration active à des altitudes comprises entre 50 et 500 mètres, avec un passage relativement important le 31 octobre 2017 (645 ind.). Les observations montrent un premier passage en début de matinée, aux alentours de 7h30, suivi d'un deuxième, plus intense, entre 12h00 et 13h00.

L'ensemble de la ZIP peut être survolé par l'espèce.

En 2016, les vols ont été observés à l'ouest du village de Saint Symphorien sur Couze et à l'est de la ZIP.

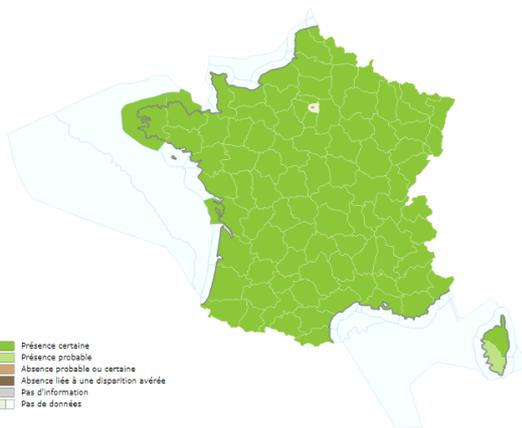


Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : NT
 Liste rouge Limousin : VU
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

L'aire de reproduction très homogène de l'Hirondelle de fenêtre couvre l'ensemble du pays. Des cas de reproduction certaine sont notés au-dessus de 2000m. Ses effectifs nicheurs sont uniformément répartis, sans gradient spatial de densité apparent à l'échelle nationale (Issa & Muller, 2015)

Etat de population :

Population française en nidification : 600 000 – 1 200 000 couples (2009-2012) en déclin modéré (1989-2012)

Biologie, écologie et statut en France

Bien que ses habitats originels soient les falaises maritimes ou montagneuses, cette espèce grégaire et anthropophile construit principalement son nid sur des installations humaines diverses et variées. On la retrouve ainsi dans certains monuments (châteaux, églises, etc.), sous des ponts ou encore dans des bâtiments agricoles (hangars, granges) en milieu rural.

Les nids sont la plupart du temps construits au niveau des corniches de toitures ou de fenêtres, à l'extérieur des

bâtiments. Cependant, dans les campagnes, il arrive que l'espèce s'installe à l'intérieur du bâti, notamment dans les granges.

L'Hirondelle de fenêtre est une insectivore opportuniste dont les proies varient en fonction de la saison, mais restent des insectes volants de type hémiptères, diptères voire éphémères et trichoptères au-dessus de l'eau (Bryant, 1973 ; del Hoyo *et al*, 2004).

Cette espèce migratrice rejoint ses quartiers d'hiver fin septembre début octobre et est de retour en France dès le début du mois de mars.

La principale menace pour cette espèce est la raréfaction des insectes, due notamment à l'utilisation de pesticides. De plus, les conditions parfois difficiles rencontrées sur leurs quartiers d'hiver renforcent la tendance à la régression des populations.

Statut régional

En Limousin, les colonies connues sont installées uniquement contre des façades de maisons ou sous des corniches. Aucune observation n'a été faite sur des sites naturels. Le programme STOC-EPS réalisé entre 2002 et 2011 montre un déclin modéré des populations à l'échelle régionale (-39%). Cette tendance est similaire à l'échelle nationale (-40%) (SEPOL 2013).

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, l'Hirondelle de fenêtre a été observée à deux reprises les 20/04 et 06/06, à chaque fois une quinzaine d'individus regroupés avec environ le même nombre d'Hirondelles rustiques et quelques Martinets noirs. L'espèce ne se reproduit pas dans la ZIP, mais dans les hameaux ou villages avoisinant.

Les hauteurs de vols étaient comprises entre 5 et 60 mètres.



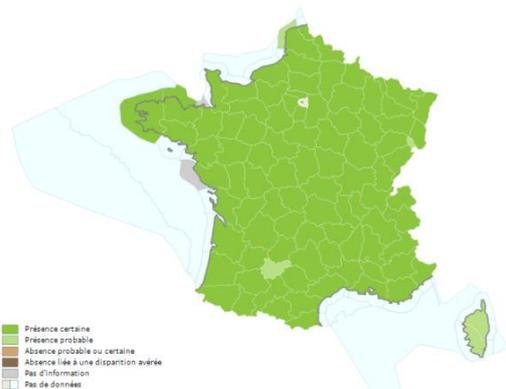
Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

© B. Delprat

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : VU
 Liste rouge Limousin : LC
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

La Linotte mélodieuse est nicheuse sur la totalité du territoire national.

État de la population française :

Population nicheuse en France : 500 000 à 1 000 000 de couples (2009-2012) fort déclin.

Biologie, écologie

Présente sous plusieurs sous-espèces à travers le paléarctique occidentale, la Linotte mélodieuse niche dans tous les départements de France continentale. Les densités les plus importantes de couples reproducteurs se situent dans la moitié ouest du pays et sur la bordure de la Méditerranée. Suite à un déclin dans plusieurs pays, dont la France, le statut de conservation de la Linotte mélodieuse à l'échelle européenne est jugé comme « défavorable ». La Population nicheuse Française est estimée entre 500 000 et 1 million de couples pour une population Européenne estimée quant à elle entre 10 et 28 millions de couples (BIRDLIFE INTERNATIONAL. 2004).

Bien que les populations nicheuses Françaises soient encore bien représentées, les résultats du programme STOC indiquent un déclin important de l'espèce au cours des 20 dernières années. Le déclin observé en France et dans d'autres pays Européens est généralement le résultat des changements sensibles des pratiques agricoles et les transformations profondes des paysages qu'elles génèrent (EYBERT, M.-C., CONSTANT, P. & LEFEUVRE, J.-C. 1995). La Linotte mélodieuse est dorénavant classée comme « vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France.

En hiver l'espèce est fréquente, des bandes plus ou moins importantes glanant dans les chaumes. En migration c'est une espèce observée couramment et qui migre habituellement de jour à basse altitude, les oiseaux ne constituant que peu ou pas de réserves énergétiques (Newton, 2008).

Statut régional

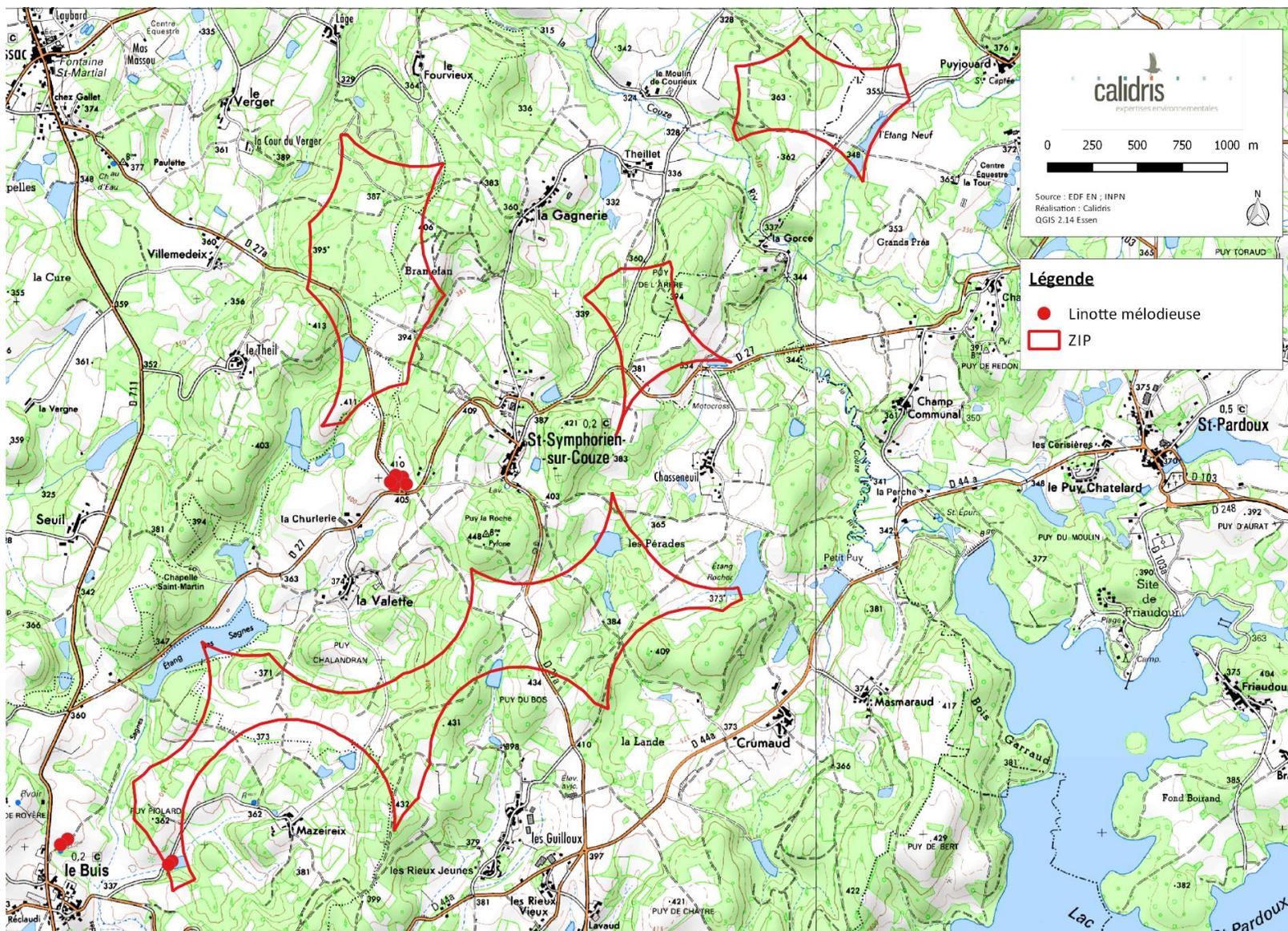
La Linotte mélodieuse présente une distribution très disparate en région Limousin. En effet, elle est par exemple très présente en Creuse ou en Haute-Vienne (40% des communes), tandis qu'en Corrèze, elle n'est mentionnée que sur 16% des communes (SEPOL,2013).

Les effectifs nicheurs sont décroissants depuis plusieurs années. Ainsi, le nombre de mailles où l'espèce est nicheuse certaine est en diminution de 60% par rapport à la fin des années 1990 (SEPOL,2013).

Répartition sur le site

La Linotte mélodieuse est relativement rare sur le site et n'a été contactée en période de reproduction que via des petits groupes soit moins d'une dizaine de couples potentiellement reproducteurs sur l'ensemble de la zone d'étude dont seulement trois dans la ZIP. A noter que des individus ont aussi été observés en période de migration, cependant l'espèce n'est pas considérée comme patrimoniale à cette période de l'année.

En période de reproduction, l'espèce volait à très faibles altitude (moins de 15 mètres).



Carte 49 : Localisation des couples de Linotte mélodieuse



Martin pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : VU

Liste rouge France : VU

Liste rouge Limousin : NT

Statut européen : directive « Oiseaux » (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Le Martin-pêcheur d'Europe occupe toutes les régions à l'exception de la Corse, des plateaux d'altitude dépourvus de réseaux hydrographiques et des hauts massifs montagneux où sa distribution se limite aux basses vallées alluviales.

État de la population française :

Population nicheuse en France : 15 000 – 30 000 couples (2009-2012).

Tendance : Fort déclin (1989-2012)

Biologie, écologie et statut en France

De par sa silhouette caractéristique et ses couleurs vives aux teintes bleutées sur le dos et orangées sur le ventre, le Martin-pêcheur ne présente aucune difficulté d'identification. C'est une espèce fortement liée à la présence d'eau douce ou courante. Son habitat de nidification optimal se trouve le long des cours d'eau.

En Europe, l'espèce présente un statut de conservation « défavorable » du fait d'une baisse des effectifs nicheurs dans plusieurs pays, et d'une population européenne dont la taille reste modeste avec 80 000 à 160 000

couples. La France constitue le principal bastion de l'espèce en Europe avec une population nicheuse estimée entre 15 000 et 30 000 couples (Issa & Muller, 2015). Ces populations auraient tendance à progresser vers le sud du pays (Cahiers d'habitats Natura 2000, 2012).

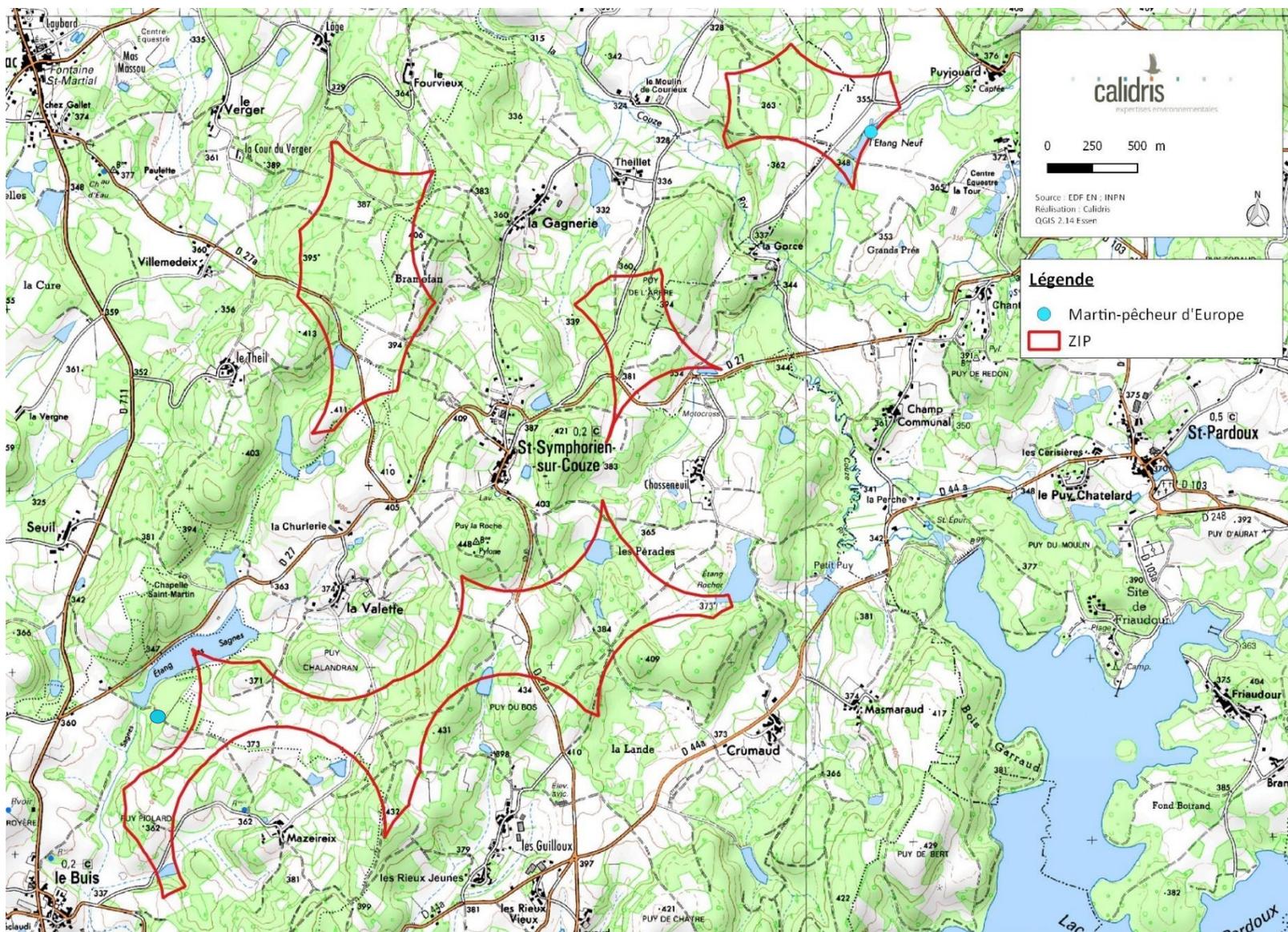
L'espèce est surtout sensible à la qualité des eaux dans lesquelles il s'alimente, au déboisement des berges et à la sur-fréquentation humaine à proximité de ces sites de reproduction (Cahiers d'habitats Natura 2000, 2012).

Statut régional

En Limousin, l'espèce est considérée comme quasi-menacée. Le Martin-pêcheur d'Europe est présent sur la plupart des plans d'eau et cours d'eau non canalisés. Cependant le suivi des populations a montré un recul d'environ 12% des mailles occupées par l'espèce en 20 ans.

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, deux individus ont été observés sur les étangs. Ils ont aussi été observés également lors du suivi de l'avifaune hivernante.



Carte 50 : Localisation de l'observation de Martin-pêcheur d'Europe



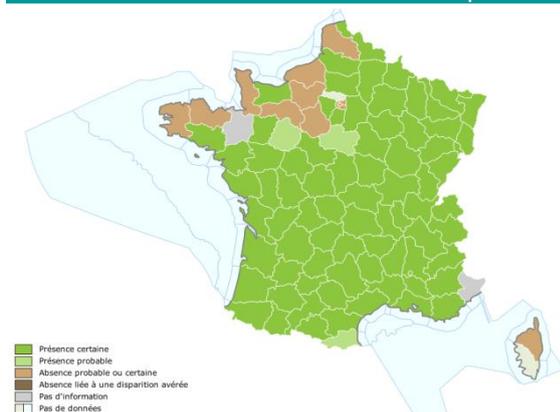
Milan noir *Milvus migrans*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : LC
 Liste rouge Limousin : LC
 Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

En période de reproduction, le Milan noir est présent de manière homogène sur les trois quarts sud du pays, à l'exception des départements bordant la manche, des massifs montagneux et des grandes plaines agricoles de Beauce et du Nord.

En hiver, l'espèce reste rare et ponctuelle et les effectifs totaux sont probablement inférieurs à quelques dizaines d'individus.

En Europe, l'espèce est en déclin sauf en France, en Belgique et au Luxembourg où elle est en augmentation.

État de la population française :

Population nicheuse : 25 700 à 36200 couples (2000-2012), augmentation modérée (2000-2012).

Population hivernante : inconnue (2010-2013) forte augmentation (1980-2013).

Biologie, écologie

Le Milan noir fréquente les grandes vallées alluviales, les lacs et les grands étangs tant qu'il y trouve un gros arbre pour construire son aire.

Le Milan noir est migrateur. Il quitte l'Europe dès la fin juillet pour regagner ses quartiers d'hiver.

L'abondance de proies peut amener cette espèce à nicher en colonie.

Charognard le Milan noir ramasse volontiers les poissons morts à la surface de l'eau et ne dédaigne pas les déchets. Il peut également attraper des vertébrés et des invertébrés jusqu'à un poids de 600 grammes. Dans les prairies fauchées, sa proie principale est alors le campagnol des champs.

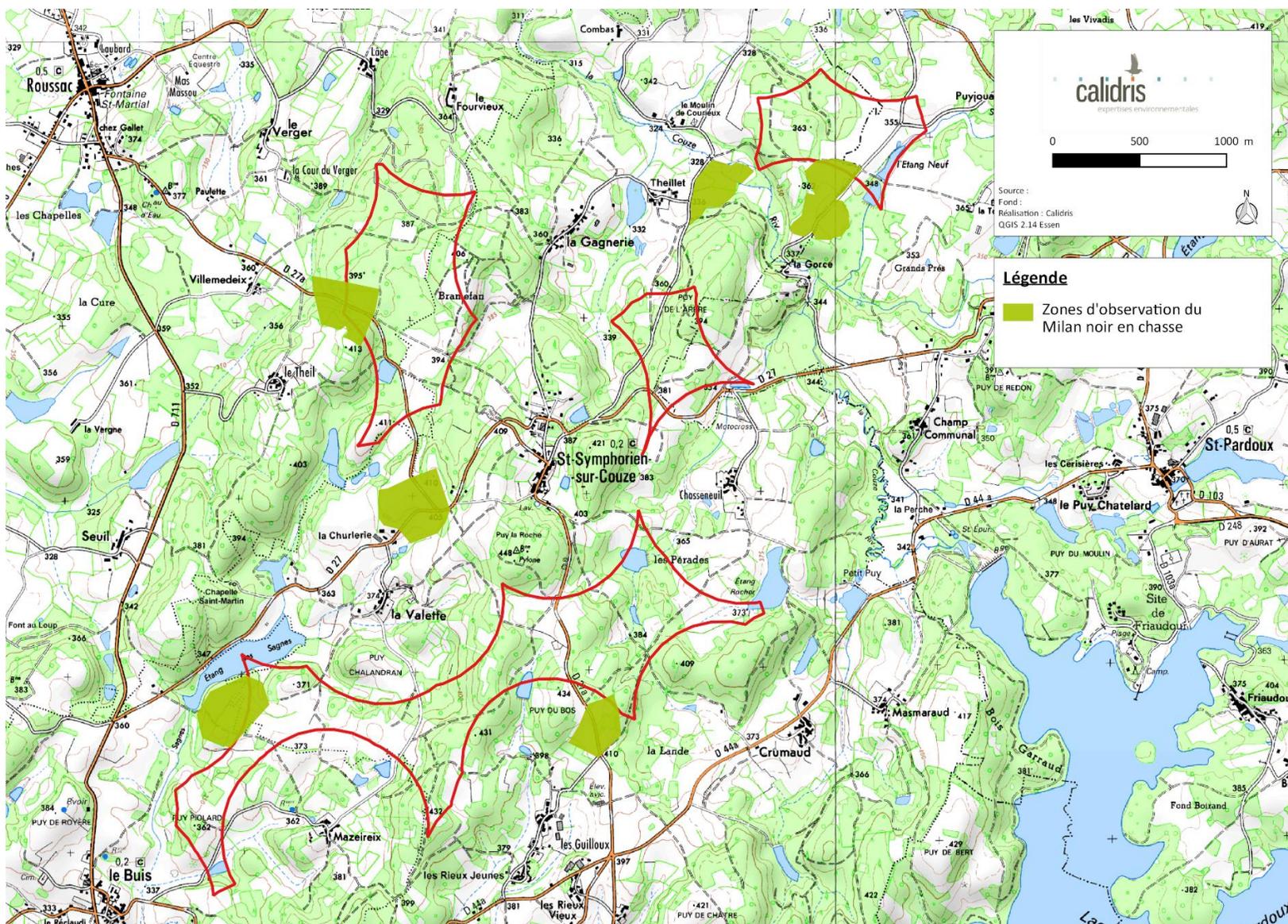
Statut régional

En Limousin le Milan noir est présent de façon très irrégulière avec des densités pouvant atteindre 20 couples sur 25km². L'espèce est ainsi très fréquente le long des vallées fluviales ou dans les zones bocagères présentant des milieux humides et plans d'eaux. Les densités sont cependant plus importantes dans le sud de la région. L'évolution des populations montre une augmentation des effectifs au niveau régional (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Entre fin avril et fin juin, le Milan noir a été observé à 12 reprises en plusieurs points différents de la ZIP (cf carte suivante) avec au maximum 3 observations le même jour. Bien que 2 individus aient parfois été observés ensemble, la nidification de ce rapace n'a pas été constatée sur le site, malgré des zones favorables et notamment l'étang des Sagnes, l'espèce se reproduit sur l'étang de Saint-Pardoux et les individus observés sur le site proviennent probablement de ce site. Les prospections se rapportent à des individus en prospections alimentaires ou en transit. L'espèce utilise tous types de zones ouvertes pour chasser.

Les hauteurs de vols observées ont varié de 5 à 150 mètres d'altitude.



Carte 51 : Localisation des observations de Milan noir



Milan royal *Milvus milvus*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : NT

Liste rouge France nicheur : VU

Liste rouge Limousin nicheur : EN

Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

En période de reproduction, le Milan royal est présent dans cinq grands secteurs, les Pyrénées, le Massif central, la Franche-Comté, les plaines du nord-est et la Corse.

En hiver, l'espèce est présente dans beaucoup plus de départements bien que les deux principales zones de concentration soient les Pyrénées et le Massif central.

En Europe, l'espèce est en déclin à cause de la forte diminution enregistrée dans les trois principaux pays accueillants l'espèce à savoir l'Espagne, la France et l'Allemagne. Ce déclin semble aujourd'hui enrayé en France et en Allemagne et l'espèce est en augmentation dans plusieurs pays européens. (Issa & Muller, 2015)

État de la population française :

Population nicheuse : 2 700 couples (2012), stable (2008-2012).

Population hivernante : 5000 à 7500 individus (2010-2013) fluctuante (2007-2013).

Biologie, écologie

Le Milan royal est un rapace diurne typiquement associé aux zones agricoles ouvertes. L'espèce est facilement

identifiable à sa coloration roussâtre, sa tête blanchâtre, les taches blanches sous les ailes, et surtout la nette échancrure de la queue.

C'est typiquement un oiseau des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. En dehors de la période de reproduction, il s'agit d'une espèce grégaire formant des dortoirs pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus.

Le Milan royal installe son nid dans la fourche principale ou secondaire d'un grand arbre.

Le régime alimentaire de ce rapace est très éclectique, mammifères, poissons reptiles, oiseaux, invertébrés qu'ils soient morts ou vivants.

Statut régional

D'après l'Atlas des oiseaux du Limousin (SEPOL, 2013), le Milan royal peut être observé sur l'ensemble de la région pendant toute l'année. En période de reproduction, il est plus localisé, car le Limousin se situe en limite d'aire de répartition. La majorité des populations limousines se trouve dans les forêts de pentes telles que les gorges de la Dordogne. Entre 40 et 60 couples se reproduisent dans la région, dont les trois quarts se trouvent à l'est de la Corrèze.

Répartition sur le site

Deux individus ont été observés sur le site d'études. Le premier, le 04 mai en train de patrouiller au centre du secteur sud de la ZIP, il peut s'agir d'un individu retardataire en halte migratoire ou d'un erratique.

Le second a été observé de passage le 07/06 au niveau du secteur nord-est, probablement un individu non reproducteur erratique et seulement de passage.

En migration postnuptiale, 17 individus ont été observés en migration active sur la ZIP. La journée du 31 octobre présente le plus grand effectif avec 9 individus observés. La plupart du temps, les observations ont été faites entre 10h00 et 13h00.

Au printemps les hauteurs de vols étaient comprises entre 30 et 50 mètres.

En migration, les hauteurs de vols étaient de l'ordre de 20 à 80 mètres.



Pic mar *Dendrocopos medius*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : NA

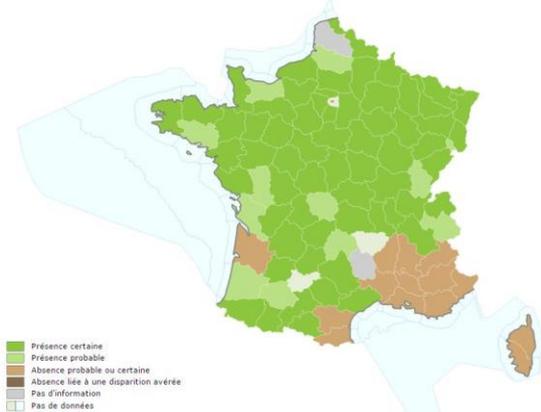
Statut européen : Directive « Oiseaux » (Ann. I)

Statut de protection : Nationale

Liste rouge France : LC

Liste rouge Limousin : LC

=Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Le Pic mar est réparti dans plus d'un tiers des mailles du pays, formant une large bande diagonale de Nord-Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) aux Pyrénées et s'étendant dans le Nord-Ouest (Bretagne et Normandie), en reflet de sa relation aux forêts anciennes de feuillus. En revanche, la façade atlantique de la Vendée aux Landes, les départements littoraux méditerranéens, la Corse, les massifs montagneux (au-dessus de 1000 m, voire souvent dès 500 m) et les Vallées de la Garonne et du Rhône demeurent inoccupés (Barnagaud J.Y., In Issa & Muller, 2015).

État de la population française :

Population nicheuse : 40 000 – 80 000 couples (2009-2012). Augmentation modérée (2000-2012).

Population hivernante : inconnu

Biologie et écologie

Le Pic mar niche dans les vieilles forêts d'Europe centrale de la Grèce aux Pays baltes, et de la Sibérie occidentale à la pointe bretonne. Sa distribution suit celle des massifs de feuillus anciens, dont il est une espèce emblématique (Mueller et al., 2009). Malgré cette forte relation aux grands massifs homogènes, il peut aussi fréquenter

bocages et parcs urbains lorsqu'ils comportent des arbres suffisamment âgés. C'est une espèce relativement plastique en termes d'habitat bien que fortement liée aux chênes (Cramp & Simons, 1977 ; Pasinelli., 2000).

Les arbres morts ou dépérissants, attaqués par des sporophores et polypores, sont particulièrement recherchés comme site de nidification (Kosinski & Winiacki., 2004).

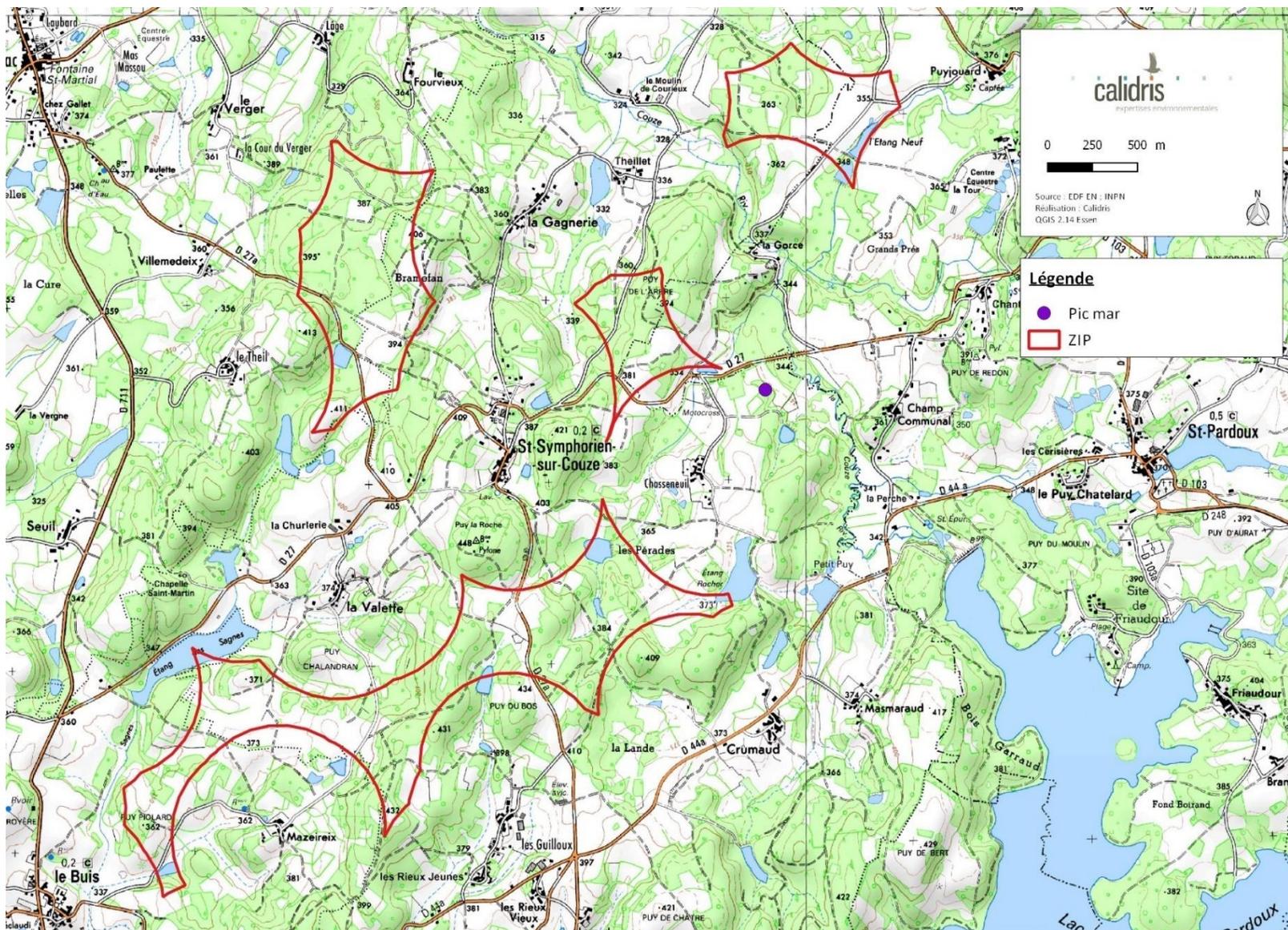
Discret, il est solitaire et peu territorial en hiver (Pasinelli & al., 2001).

Statut régional

En région Limousin, l'espèce est présente dans la plupart des anciens boisements qui lui sont favorables. Le Pic mar évite cependant les zones d'altitude, où les conditions climatiques et ainsi que les boisements lui semblent moins favorables. L'espèce étant peu étudiée, il est difficile de conclure quant à l'évolution de ses populations à l'échelle régionale. Cependant, les données des différents atlas montrent une relative stabilité de l'espèce sur les vingt dernières années.

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, un individu a été contacté en périphérie de la zone d'implantation potentielle. L'espèce est susceptible de fréquenter la totalité des zones forestières matures du site.



Carte 53 : Localisation du contact de Pic mar



Pic noir *Dryocopus martius* (Linnaeus, 1758)

© L. Mraz

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC

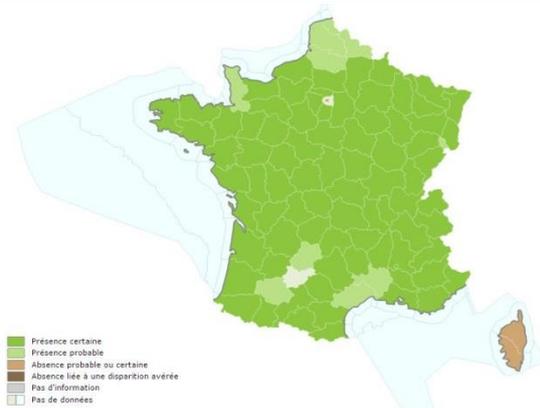
Liste rouge France nicheur : LC

Liste rouge Limousin nicheur : LC

Statut européen : Directive « Oiseaux » (Ann. I)

Statut de protection : Nationale

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Le Pic noir est quasiment présent dans toute la France excepté en Corse, autour de Paris, dans la majorité du pourtour méditerranéen et dans le Tarn-et-Garonne.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 25 000 – 40 000 couples (2009-2012) forte augmentation (1989 – 2012) augmentation modérée (2001 – 2012).

Biologie et écologie

Le Pic noir est le plus gros pic de France. Anciennement cantonné dans les zones montagneuses, il a colonisé l'ensemble du territoire français lors des dernières décennies. Cet oiseau vit sur un très vaste territoire pouvant couvrir jusqu'à 800 ha (Géroudet, 1998). Cette espèce est très tolérante pour le choix de son habitat, mais la présence de gros arbres lui est nécessaire pour creuser sa loge.

En Europe, ses populations sont stables voire en augmentation selon les pays ; l'espèce présente donc un statut de conservation jugé « favorable » à l'échelle européenne.

Statut régional

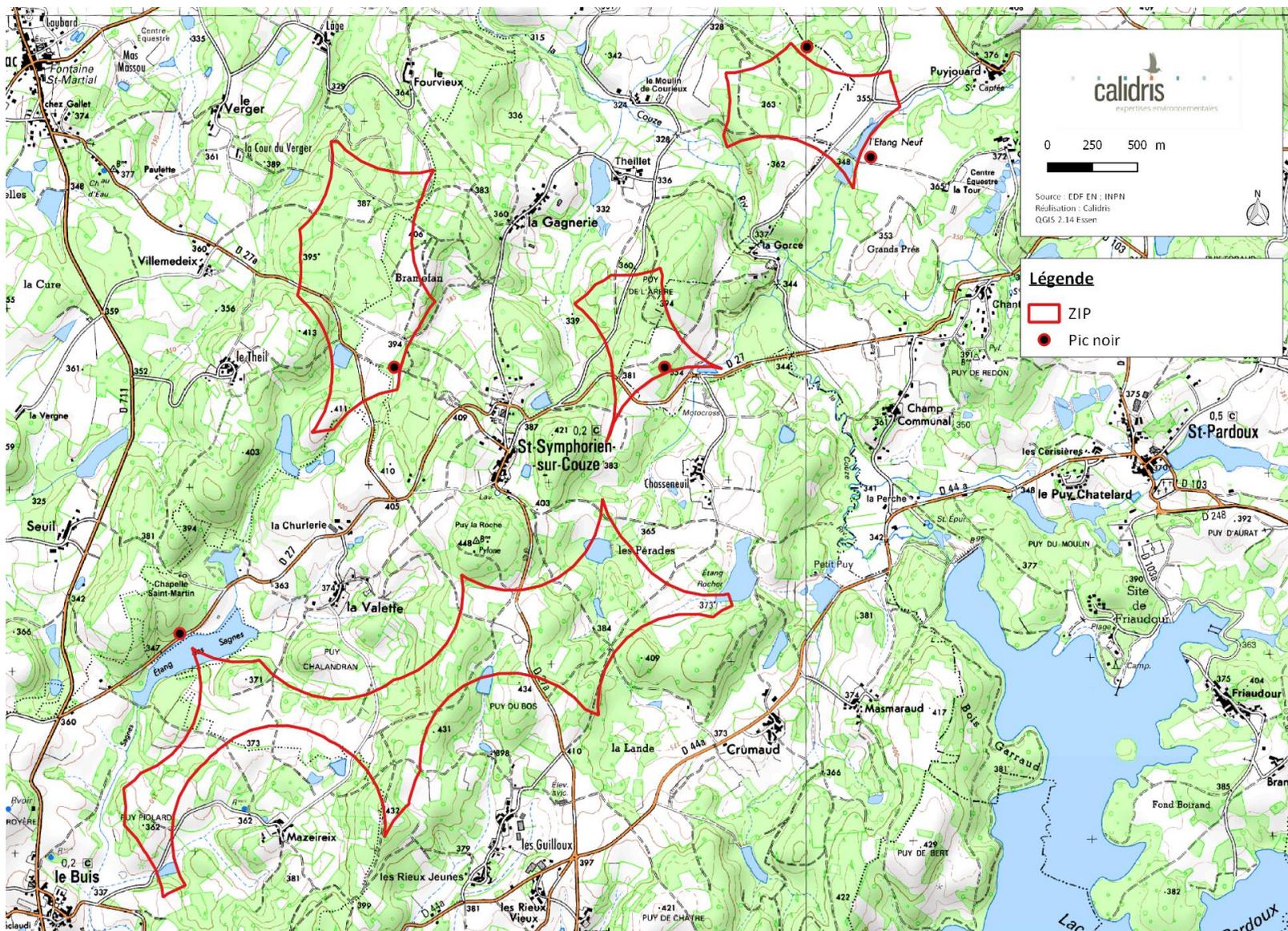
Le Pic noir est insectivore et se nourrit pour partie de larves d'insectes xylophages ainsi que de fourmis de grande taille comme les charpentières ou les rousses.

L'espèce se reproduit sur presque tout le territoire Limousin, dans les forêts d'une surface suffisante pour répondre à ses exigences écologiques et qui présentent des arbres pouvant accueillir sa nichée (SEPOL, 2013). Il est tout de même présent en plus grande densité dans les zones à plus forts reliefs où le hêtre constitue l'essence principale.

Depuis les années 1950, le Pic noir voit son aire de répartition s'agrandir vers l'ouest à une vitesse plutôt spectaculaire. Ainsi, la première observation dans le Limousin date de 1974 et concerne une femelle retrouvée morte en Haute-Vienne. En 1191, on le considère comme nicheur sur tous les reliefs de la région et est aujourd'hui susceptible d'être entendu dans tous les milieux qui lui sont favorables. Ses cavités ont permis à la Chouette de Tengmalm de se reproduire récemment (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, quatre mâles chanteurs ont été entendus en période de nidification. Bien que l'on puisse s'attendre à le contacter sur toute la ZIP, ces observations ne se sont faites que dans la partie nord et aucune dans le secteur sud. A noter qu'un individu a également été observé lors du suivi de la migration le 30 mars ; les adultes étant sédentaires et territoriaux, il doit s'agir d'un individu se reproduisant sur le site.



Carte 54 : Localisation des couples de Pic noir



Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

© G. Barguil

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : NT
 Liste rouge Limousin nicheur : LC
 Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

La Pie-grièche écorcheur est présente dans toutes les régions de France. Elle est néanmoins plus rare au nord d'une ligne Vannes à Saint-Quentin.

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe en raison d'un déclin intervenu entre 1970 et 1990. En France l'espèce a décliné jusqu'au début des années 1980. Depuis lors, elle regagne du terrain, notamment dans les régions en limite de répartition (Pays de la Loire, Normandie).

État de la population française :

Population nicheuse : 100 000 à 200 000 couples (2009-2012), stable (1989-2012)

Biologie, écologie

La Pie-grièche écorcheur est une spécialiste des milieux semi-ouverts. Les milieux les mieux pourvus en Pie-grièche écorcheur sont les prairies de fauches ou les pâtures extensives ponctuées de buissons bas. Elle évite les milieux trop fermés comme les milieux trop ouverts.

Le nid est généralement construit dans un buisson épineux. Chaque couple occupe un espace vital compris entre 1 et 3 hectares.

L'écorcheur chasse à l'affût tous types de proies. Bien qu'elle soit essentiellement insectivore, elle ne dédaigne pas également les petits vertébrés. Elle utilise des lardoirs pour entreposer sa nourriture.

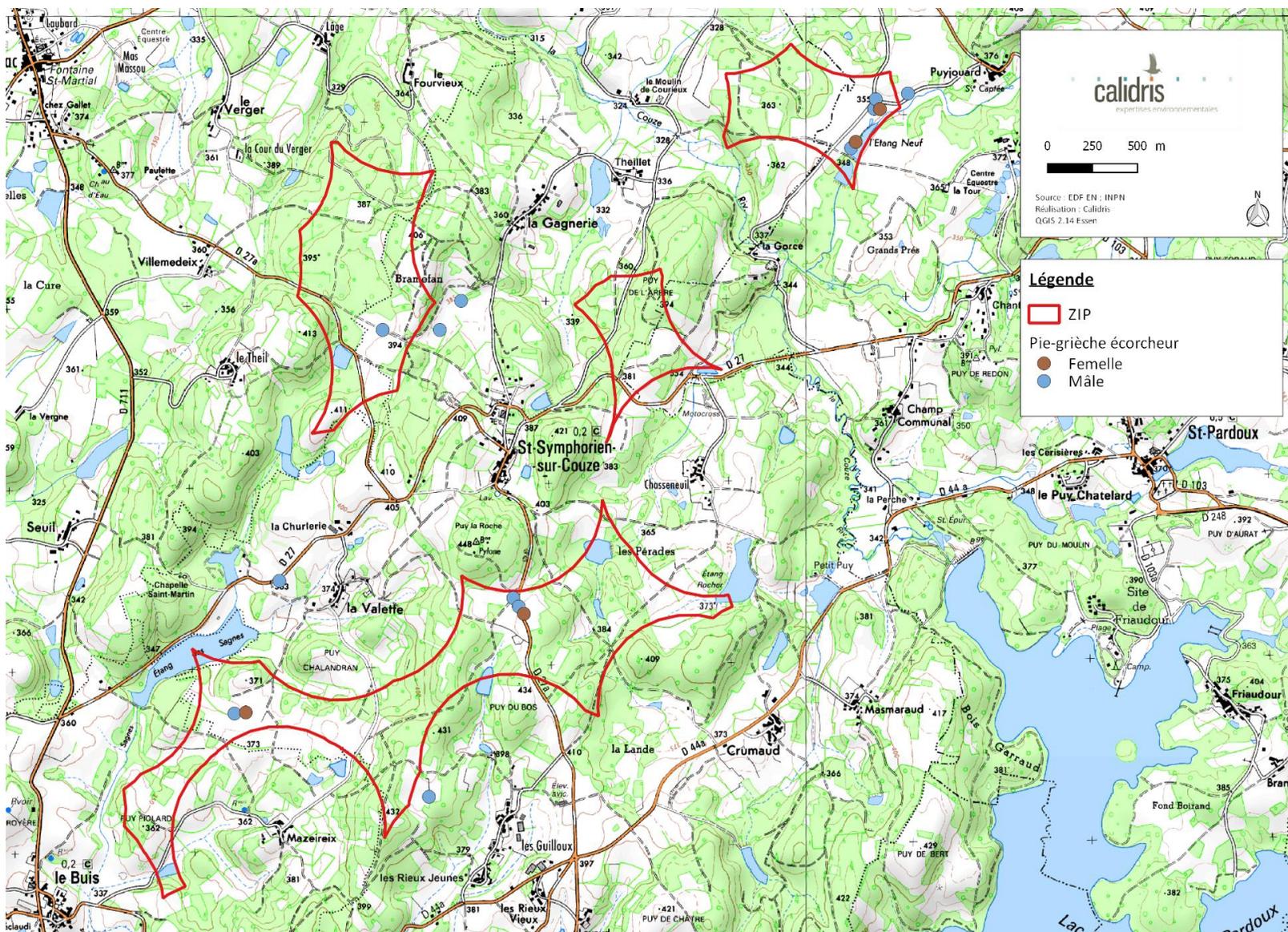
Statut régional

Le Limousin est une région particulièrement favorable à la nidification de la Pie-grièche écorcheur, de par la présence de nombreux milieux bocagers exploités de manière extensive. La distribution de l'espèce reste cependant très irrégulière avec d'importantes populations à l'est de la Creuse et sur la partie sud-est de la Haute-Vienne. L'évolution des effectifs ne montre pas de tendance significative au niveau régional (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Un seul mâle a été observé lors du protocole IPA, l'espèce étant peu bavarde on l'observe principalement sur des perchoirs. Ainsi, elle a davantage été observée via le protocole de recherche des espèces patrimoniales où 13 individus ont pu être observés, dont deux couples ; le reste étant constitué de mâles seuls au moment de l'observation. Ceux-ci sont localisés plus ou moins sur tout le site en fonction de la présence de ses milieux de prédilection, à savoir des haies buissonnantes entourées de prairies et pâtures, milieu qui est relativement bien représenté sur le site d'étude.

L'espèce a été observée posée ou volant à des hauteurs inférieures à 10 mètres.



Carte 55 : Localisation des observations de Pie-grèche écorcheur

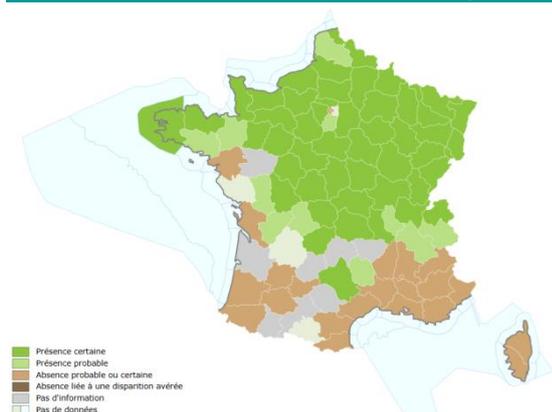


Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : NT
 Liste rouge Poitou-Charentes : EN
 Espèce déterminante de ZNIEFF en région Poitou-Charentes
 Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

L'aire de reproduction du Pouillot fitis se situe au nord-est d'une diagonale reliant le Finistère à la Haute-Savoie. La distribution, très homogène dans le tiers nord-est, apparaît plus clairsemée dans le Grand Ouest.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 100 000-200 000 Couples (2009-2012) fort déclin (1989-2012) déclin modéré (2001-2012).

Bien qu'étant une des espèces d'oiseaux les plus abondantes en Europe (34 millions de couples, 2012), les populations européennes subissent un déclin de 38% entre 1980 et 2012. En France, ce déclin atteint 49% sur la période de 1989 à 2009, moins prononcé depuis les années 2000 (16% entre 2001-2013). (*Cahiers d'habitats Natura 2000*)

Biologie et écologie

Le Pouillot fitis affectionne particulièrement les milieux buissonnants de toute nature pourvu qu'ils soient frais, voire humides. On peut aussi bien le rencontrer dans des

jeunes plantations de feuillus ou de résineux comme dans des boulaies sur tourbières.

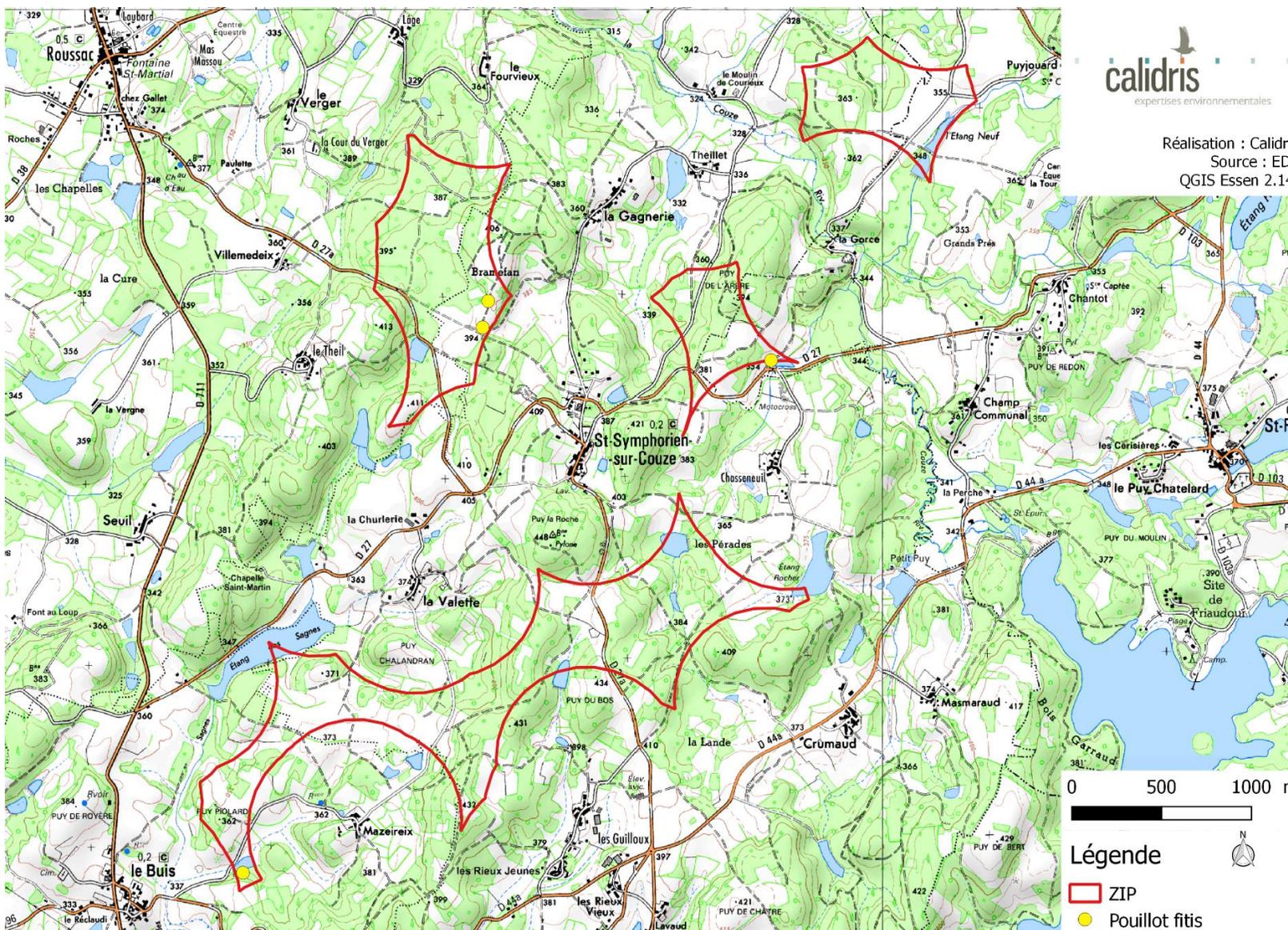
L'espèce consomme principalement des insectes et des araignées qu'il capture dans le feuillage ou au sol. La consommation de baie en automne est sans doute marginale en France.

Statut régional

Le Limousin se situe en limite sud de l'aire de répartition de l'espèce en France. De plus, de par son attrait pour les milieux frais voire humides, on le retrouve principalement sur la Montagne limousine, le Centre de la Creuse et de la Haute-Vienne, mais aussi au sud de la Corrèze (SEPOL, 2013). Ses populations sont alors plutôt clairsemées dans le nord de la Haute Vienne où se trouve le site d'étude.

Répartition sur le site

Sur le site d'étude, quatre mâles chanteurs ont été entendus. Malgré le fait que chaque individu n'ait été contacté qu'à une seule reprise, trois d'entre eux l'ont été tardivement (mi-mai voire début juin). D'après l'Atlas des oiseaux du Limousin, sa période de reproduction s'étend, dans la région, entre le 30/04 et le 31/07, ainsi, les deux mâles entendus le 10 mai sont, soit des reproducteurs précoces, soit des migrateurs tardifs. Néanmoins, celui entendu le 07/06 est probablement reproducteur dans le secteur C.



Carte 56 : Localisation des couples de Pouillot fits



Roitelet huppé *Regulus regulus*

©A. Van der Yeught

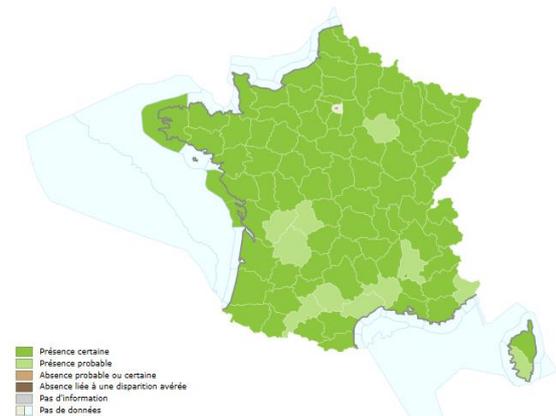
Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC

Liste rouge France nicheur : NT

Liste rouge Limousin nicheur : VU

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Le Roitelet huppé est une espèce forestière spécialisée dans les conifères. Plus petite espèce européenne, elle occupe en France les grandes forêts de plaine du nord du pays et évite les zones inférieures à 500m d'altitude dans les régions méditerranéennes et le quart sud-ouest (Issa & Muller, 2015).

Etat de population :

Population française en nidification : 500 000 – 800 000 couples (2009-2012) en déclin modéré (1989-2012 & 2001-2012).

Biologie & Ecologie

Le Roitelet huppé s'installe dans les zones tempérées, boréales et montagnardes, il préfère les régions plus froides par rapport au Roitelet triple bandeau (Cramp *et al*, 2006) avec qui il vit en sympatrie (Leisler & Thaler, 1982 ; Kralj *et al*, 2013). De ce fait, il a une préférence pour les forêts d'épicéa, de sapin et dans une moindre mesure, de pins (Cramp *et al*, 2006) dans lesquelles il se nourrit d'insectes et autres arthropodes.

En France, les populations de Roitelet huppé sont sédentaires et sont rejointes l'hiver par les oiseaux scandinaves et d'Europe centrale (Cramp *et al*, 2006) avec

qui il partage les forêts mixtes à cette période (del Hoyo *et al*, 2014). Des régions françaises non utilisées en période de reproductions peuvent alors servir à accueillir des individus hivernants, c'est le cas notamment en Vendée, dans les Landes et en Provence (Issa & Muller, 2015).

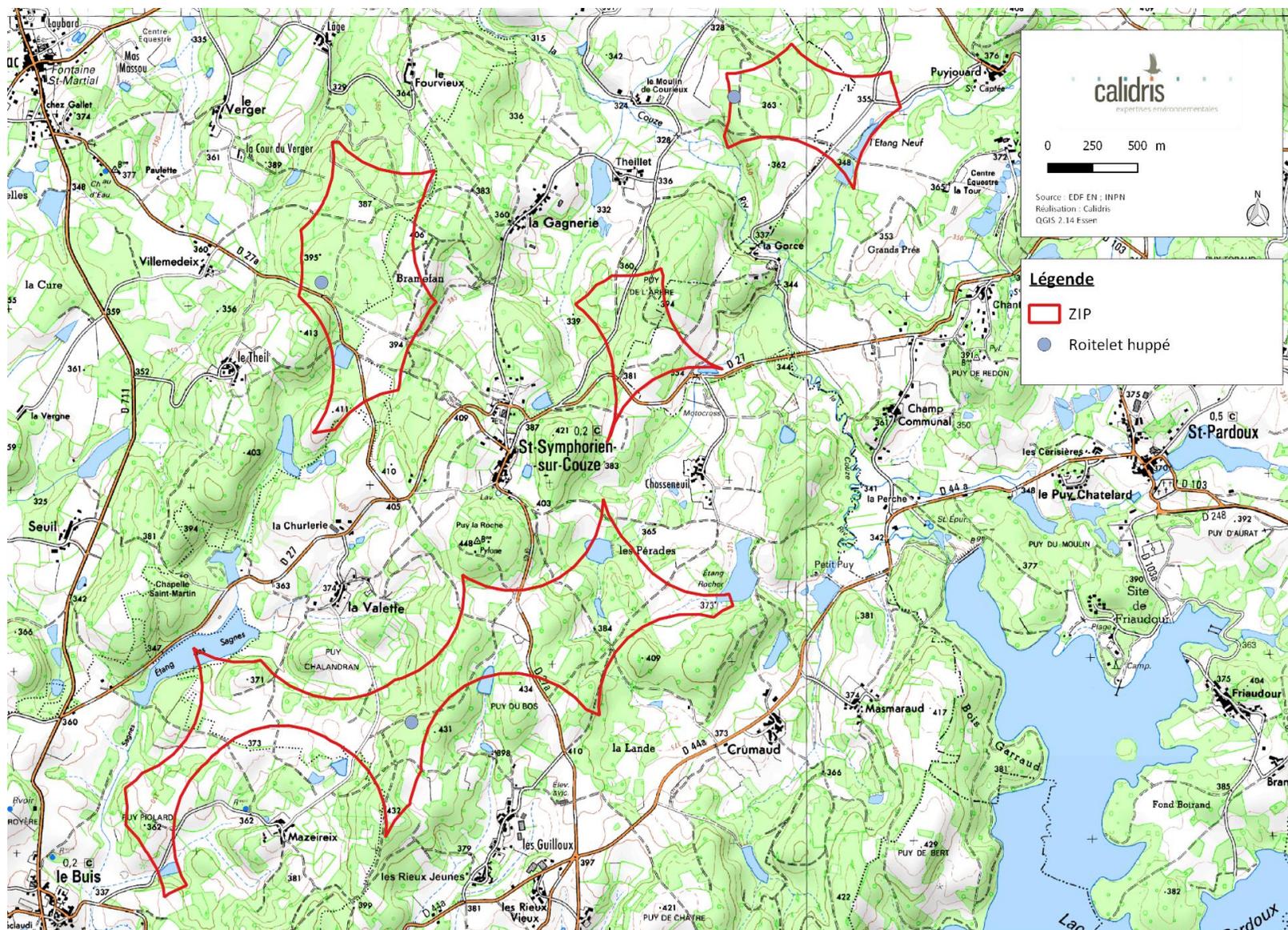
Statut régional

En période de reproduction, le Roitelet huppé est présent dans la majeure partie du Limousin avec une abondance croissant avec l'altitude. Il manque uniquement dans les zones de basse altitude au nord de la région et dans la partie sud-ouest de la Corrèze où le climat est déjà plus chaud (SEPOL, 2013).

L'espèce est en déclin modéré au niveau européen avec une perte des effectifs de 1,5% par an depuis 30 ans qui s'accélère depuis une dizaine d'années en régressant de 2,6% par an. (D'après le European Bird Census Council dans SEPOL, 2013). Au niveau régional il a même perdu 50% de ses effectifs dans le Limousin entre 2002 et 2012 (Virondeau, 2012).

Répartition sur le site

Espèce discrète, elle n'a été observée qu'à trois reprises sur la ZIP, une première lors d'un suivi de migration le 06/04, une seconde fois lors d'un suivi chiroptères le 04/05 et une troisième lors du suivi de l'avifaune patrimoniale le 25/07/2017. De ce fait, il est possible que l'espèce soit nicheuse sur la ZIP malgré l'absence de preuve.



Carte 57 : Localisation des observations de Roitelet huppé



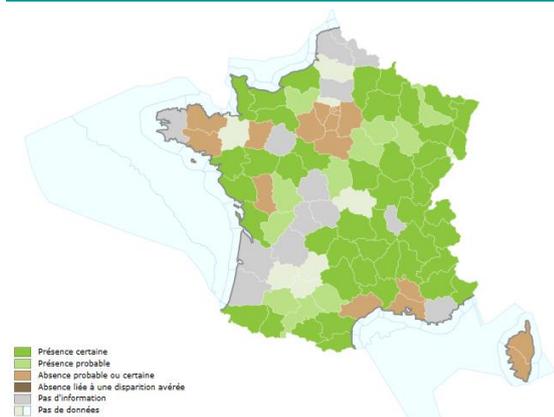
Tarier des prés *Saxicola rubetra*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : VU
 Liste rouge Limousin nicheur : CR
 Statut de protection : Nationale

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

L'espèce est largement distribuée sur le territoire français.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 15 000 – 30 000 (2009 – 2012). Fort déclin (1989 – 2012) fort déclin (2001 – 2012).

Biologie et écologie

Le tarier des prés se retrouve principalement dans les prairies naturelles humides et les prairies bocagères pâturées d'altitude, surtout au-dessus de 500m (Issa & Muller, 2015). En plaine, son habitat de prédilection est la prairie alluviale de fauche avec un important couvert végétal. Il occupe un territoire allant de 1 à 2 hectares. Il construit son nid toujours au sol où il creuse un petit creux sous une touffe d'herbes. Il se nourrit essentiellement d'insectes. L'avancement des dates de fenaisons constitue la plus grave menace qui pèse sur l'espèce, car un grand nombre de couvées sont alors écrasées. Migrateur transsaharien, il passe la mauvaise saison dans les savanes entre le Sénégal et la Gambie.

Depuis plusieurs années maintenant, l'intensification de l'agriculture et l'altération de ses habitats ont entraîné un

fort déclin de la population nicheuse française (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999). Ce constat a donc conduit l'UICN (2011) à considérer le Tarier des prés comme « nicheur vulnérable » en France.

Statuts

Malgré une chute de 76% de ses effectifs à travers l'Europe entre 1980 et 2012 et 27% depuis 2003 (Issa & Muller, 2015) son statut de conservation est jugé provisoirement stable.

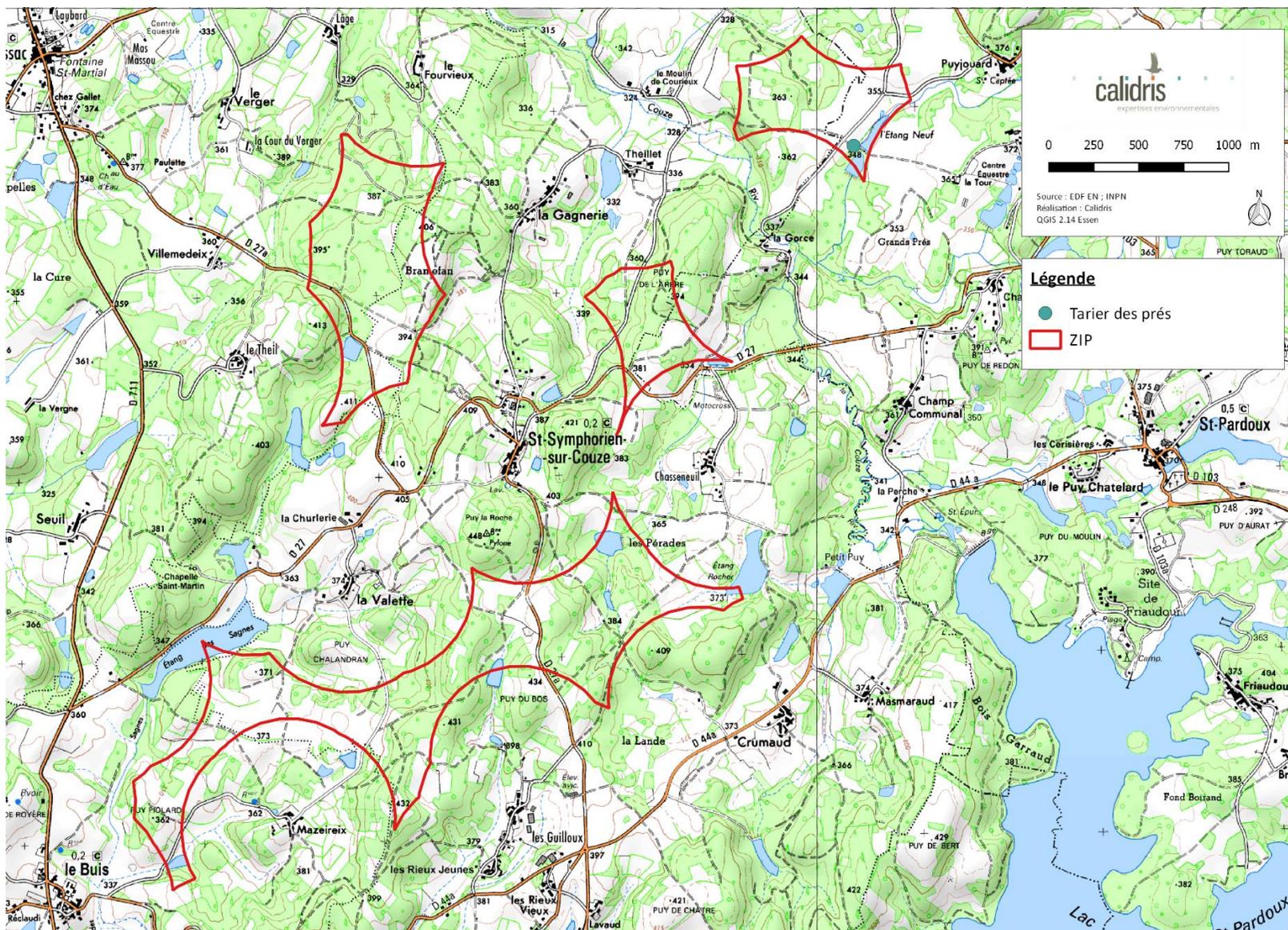
En France, la chute est tout aussi spectaculaire avec une baisse de 2.13% par an entre 1989 et 2012 et 3.42% par an depuis 2001. Parallèlement à cela, son aire de répartition française s'est donc réduite de 30 à 40% entre 1989 et 2012 soit 1.08% en moyenne par an.

En Limousin, le Tarier des prés est considéré comme un nicheur rare et de plus en plus rare. Par contre il reste relativement commun, partout dans la région en migration.

Répartition sur le site

Un couple a été observé à une seule occasion le 10 mai. Leur statut est donc difficile à établir entre une halte migratoire ou des nicheurs. Cependant, c'est un nicheur tardif et ils n'ont plus été observés par la suite malgré plusieurs passages à ce même endroit, sa nidification sur la ZIP est donc peu probable.

L'espèce a été observée posée ou volant à des altitudes inférieures à 5 mètres.



Carte 58: Localisation du couple de Tarier des prés



Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

© G. Barguil

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC

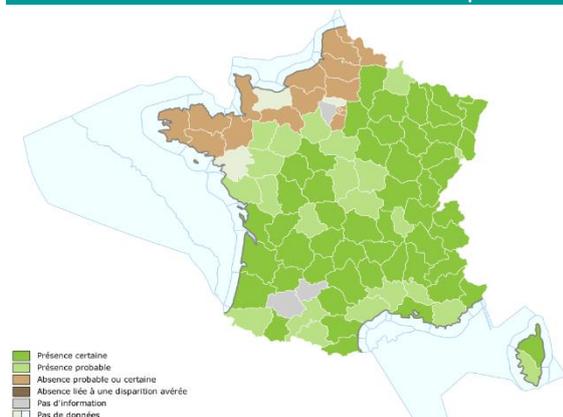
Liste rouge France nicheur : LC

Liste rouge Limousin : EN

Statut européen : Directive oiseaux (Ann. I)

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

L'espèce est présente sur les trois quarts du pays au sud d'une ligne reliant le pays nantais aux Ardennes.

Considéré comme non menacé en Europe, le Torcol présente un statut de conservation défavorable en raison d'un déclin modéré mais continu de ses populations. En France, le déclin de l'espèce a débuté au milieu du XXe siècle, mais semble se ralentir depuis 2007, voire se stabiliser. L'espèce est en revanche en augmentation en hiver depuis le début des années 1980 avec plusieurs centaines d'individus.

Etat de la population française :

Population nicheuse : 20 000 à 40 000 couples (2009-2012), stable (2001-2012)

Population hivernante : quelques centaines (2012), augmentation depuis 1980.

Biologie, écologie

Pour nicher l'espèce a besoin d'un territoire comportant trois caractéristiques majeures ; des arbres à cavités, des zones enherbées, et un ensoleillement important. Il est à noter que l'espèce fréquente en migration les mêmes types d'habitats, pouvant toutefois se contenter de milieux plus ouverts.

Le Torcol installe son nid dans une cavité naturelle ou dans un ancien nid de pic. Il n'hésite pas à déloger certaines espèces comme les mésanges pour récupérer un nid.

Son régime alimentaire est composé pour l'essentiel de fourmis.

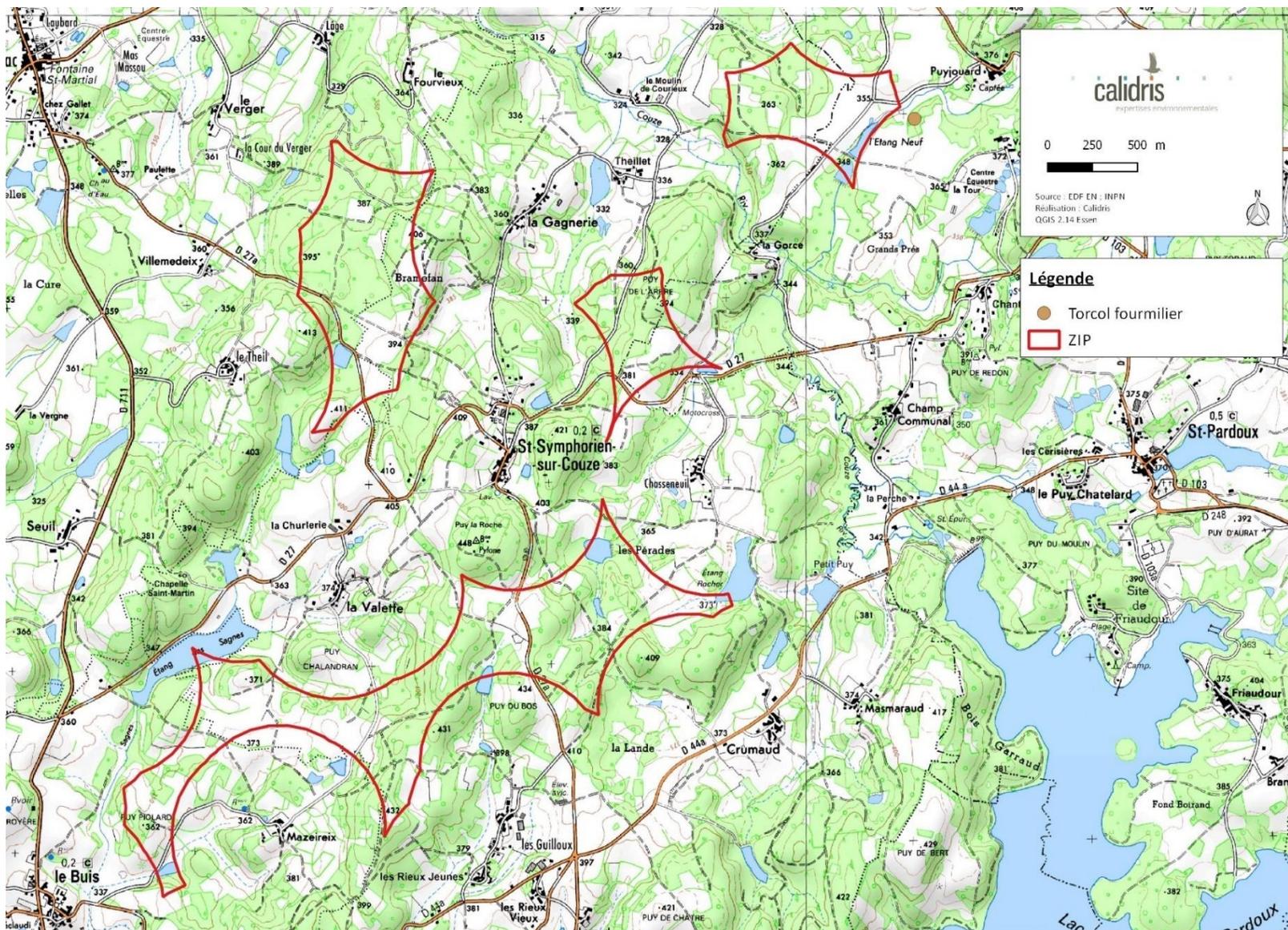
Statut régional

Le Torcol fourmilier est présent sur toute la région du Limousin mais de façon sporadique et irrégulière dans le nord du territoire. Les suivis montrent que la distribution de l'espèce est de plus en plus clairsemée (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

Sur le site un individu a été contacté le 26 juillet 2017, au nord de la zone d'implantation potentielle.

La nidification de l'espèce sur le site paraît donc peu probable.



Carte 59: Localisation de l'observation de Torcol fourmilier



Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

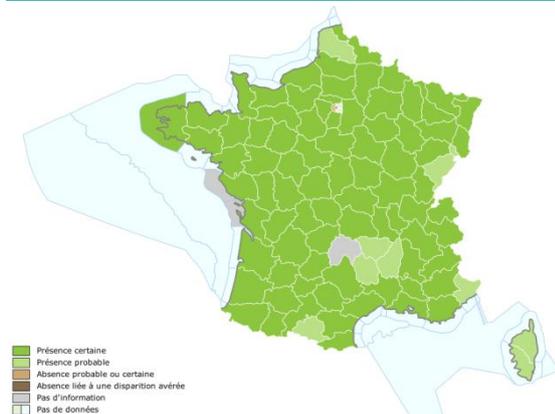
Liste rouge Europe : VU

Liste rouge France nicheur : VU

Liste rouge Poitou-Charentes : LC

Espèce protégée en France

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

On retrouve la Tourterelle des bois sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des massifs montagneux.

Malgré des effectifs importants estimés entre 300 000 et 500 000 couples (période 2009-2012), il s'agit d'une des espèces qui décline le plus fortement ces dernières années en France. En effet, entre les années 1970 et 1990, l'espèce aurait perdu 50 % de son effectif nicheur. Depuis, un déclin modéré semble se poursuivre, sans que la tendance paraisse vouloir s'inverser (Issa & Muller, 2015). Notons par ailleurs, que malgré ce statut inquiétant qui a justifié le classement de la Tourterelle des bois en espèce « Vulnérable » sur la réactualisation 2016 de la Liste Rouge des oiseaux de France (UICN, 2016), l'espèce reste chassable en France, avec un effectif prélevé compris entre 60 000 et 75 000 individus sur la période 2007-2008 (Arnauduc *et al.*, In Issa & Muller, 2015).

État de la population française :

Population nicheuse : 300 000 à 500 000 couples (2009-2012), déclin modéré (1989-2012)

Biologie, écologie

La Tourterelle des bois est une espèce qui affectionne une large gamme de milieux semi-ouverts : campagnes cultivées, bocages, ripisylves, garrigues partiellement boisées, boisements ouverts...

Cette espèce se nourrit essentiellement de graines et de fruits et plus rarement de petits invertébrés.

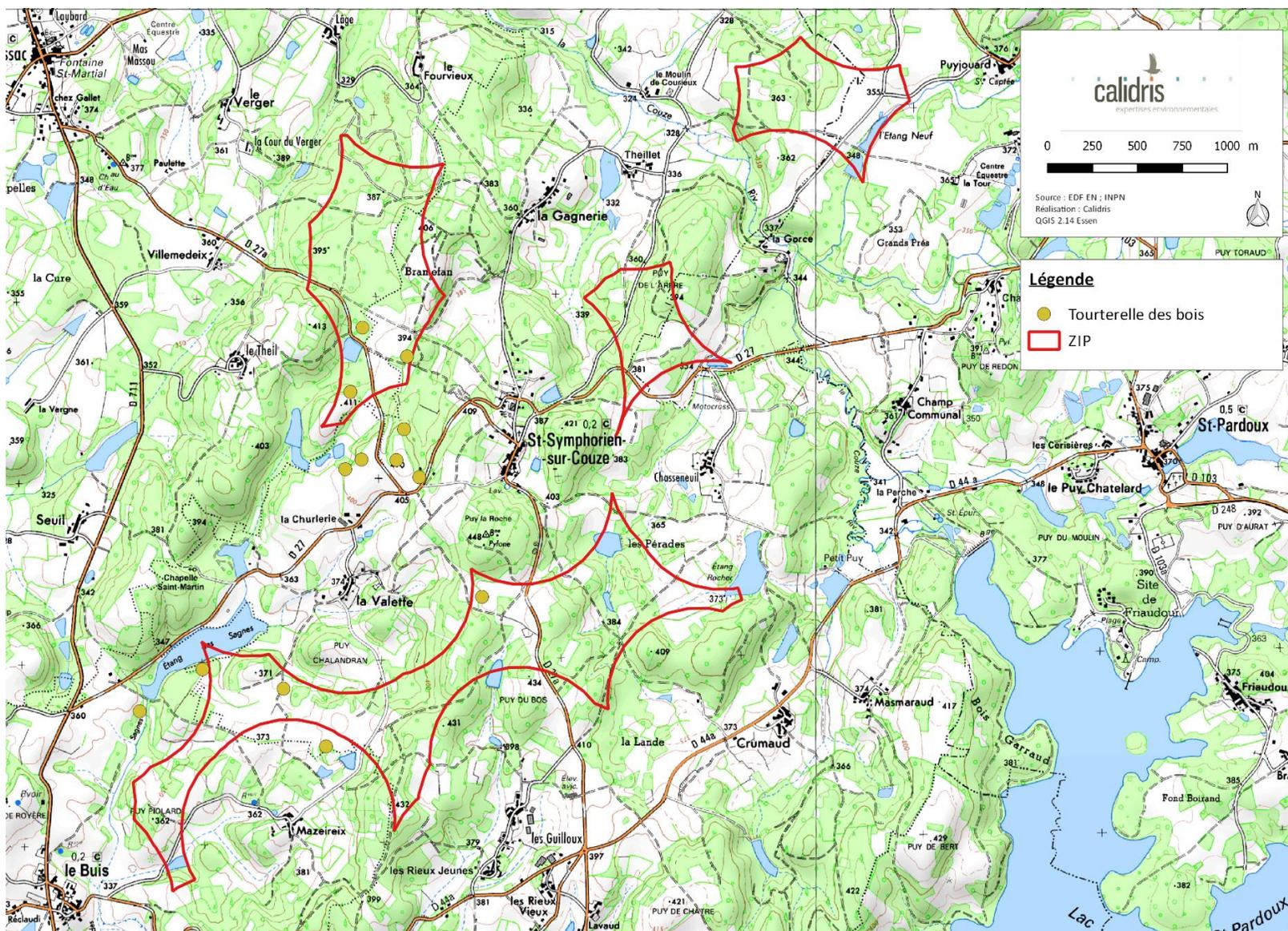
Statut régional

En Limousin, la Tourterelle des bois a une répartition quasiment uniforme en plaine. Elle délaisse les zones urbaines et les grandes surfaces forestières, de plus, cette espèce devient rare en altitude et ne niche plus au-dessus de 900m. Tous ces facteurs pourraient expliquer qu'une partie du territoire de la Creuse et de la Corrèze semble dépourvue de sa présence. Dans la région, l'abondance de cette espèce suit une tendance négative depuis 1996, tendance confirmée par le programme STOC sur la période 2002-2011 (SEPOL, 2013).

Répartition sur le site

La Tourterelle des bois plutôt bien répartie sur la ZIP avec plus d'une douzaine de couples présents majoritairement à l'ouest du village de Saint-Symphorien-sur-Couze.

En période de reproduction, l'espèce a été observée posée ou volant à des altitudes comprises entre 5 et 30 mètres.



Carte 60: Localisation des couples de Tourterelle des bois



Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

© A. Van der Yeught

Statuts de conservation

Liste rouge Europe : LC
 Liste rouge France nicheur : VU
 Liste rouge Poitou-Charentes : LC
 Espèce protégée en France

Statut régional

Le Verdier d'Europe est commun toute l'année dans la région et sur tout le territoire. Espèce de bocage et de lisières forestières, il apprécie particulièrement les parcs urbains, les jardins et les villages qui lui apportent des arbres ou arbustes à feuillage épais.

Malgré sa présence dans toute la région, les effectifs de verdiers subissent un fort déclin. Ainsi, sur la période 2002 – 2011, les comptages STOC-EPS révèlent une diminution de 2 à 3% par an dans la région.

Répartition



Source : inpn.mnhn.fr

Avec une population nicheuse estimée entre un et deux millions de couples en France, sur la période 2009-2012, l'espèce ne semble pas menacée malgré un déclin modéré, mais structurel depuis plusieurs années (Issa & Muller, 2015). C'est d'ailleurs ce déclin qui a visiblement justifié le classement du Verdier d'Europe en espèce « Vulnérable » dans la version actualisée de 2016 de la Liste Rouge des Oiseaux de France (UICN, 2016).

État de la population française :

Population nicheuse : 1 000 000 à 2 000 000 couples (2009-2012), déclin modéré (2009-2012)

Biologie, écologie

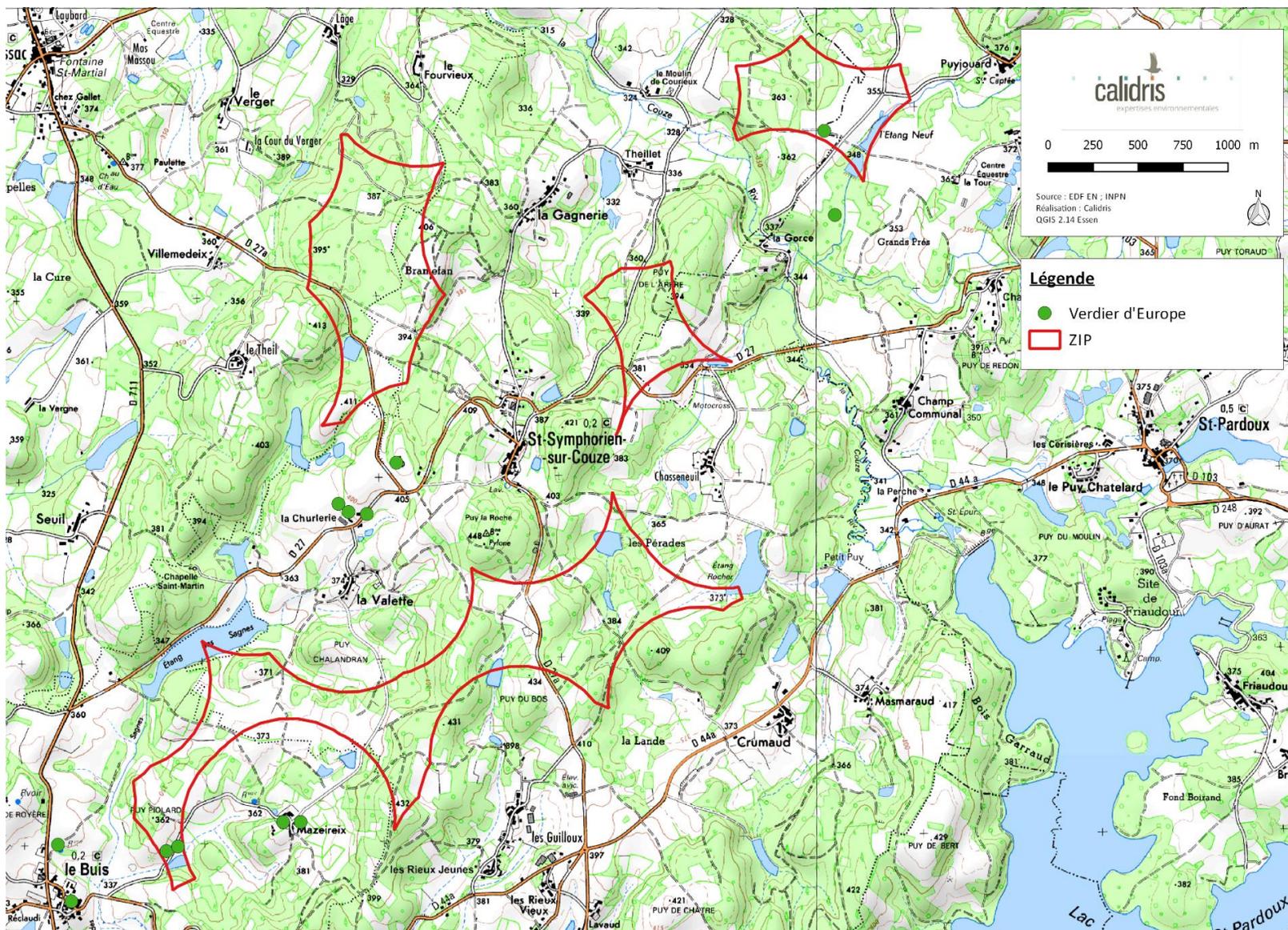
Le Verdier d'Europe est une espèce de passereau très commune en France et répartie sur l'ensemble du territoire national. Cette espèce fréquente une très large gamme d'habitats, avec une préférence pour les milieux semi-ouverts (parcs, jardins urbains, friches, bocages, lisières de boisements...). Le Verdier d'Europe est d'ailleurs, volontiers commensal de l'Homme.

Cette espèce se nourrit essentiellement de graines, mais il peut également consommer des fruits et des baies.

Répartition sur le site

Bien présent dans l'aire d'étude immédiate, on retrouve principalement le verdier dans les parties nord et ouest et notamment à proximité des habitations et villages. On compte une douzaine de couples sur le site d'études dont 3 dans la ZIP.

En période de reproduction, l'espèce a été observée posée ou volant à des altitudes inférieures à 20 mètres.



Carte 61 : Localisation des couples de Verdiers d'Europe

2.3. DETERMINATION DES ENJEUX ORNITHOLOGIQUES

Confer chapitre méthodologie de détermination des enjeux

2.3.1. Enjeux pour l'avifaune nicheuse

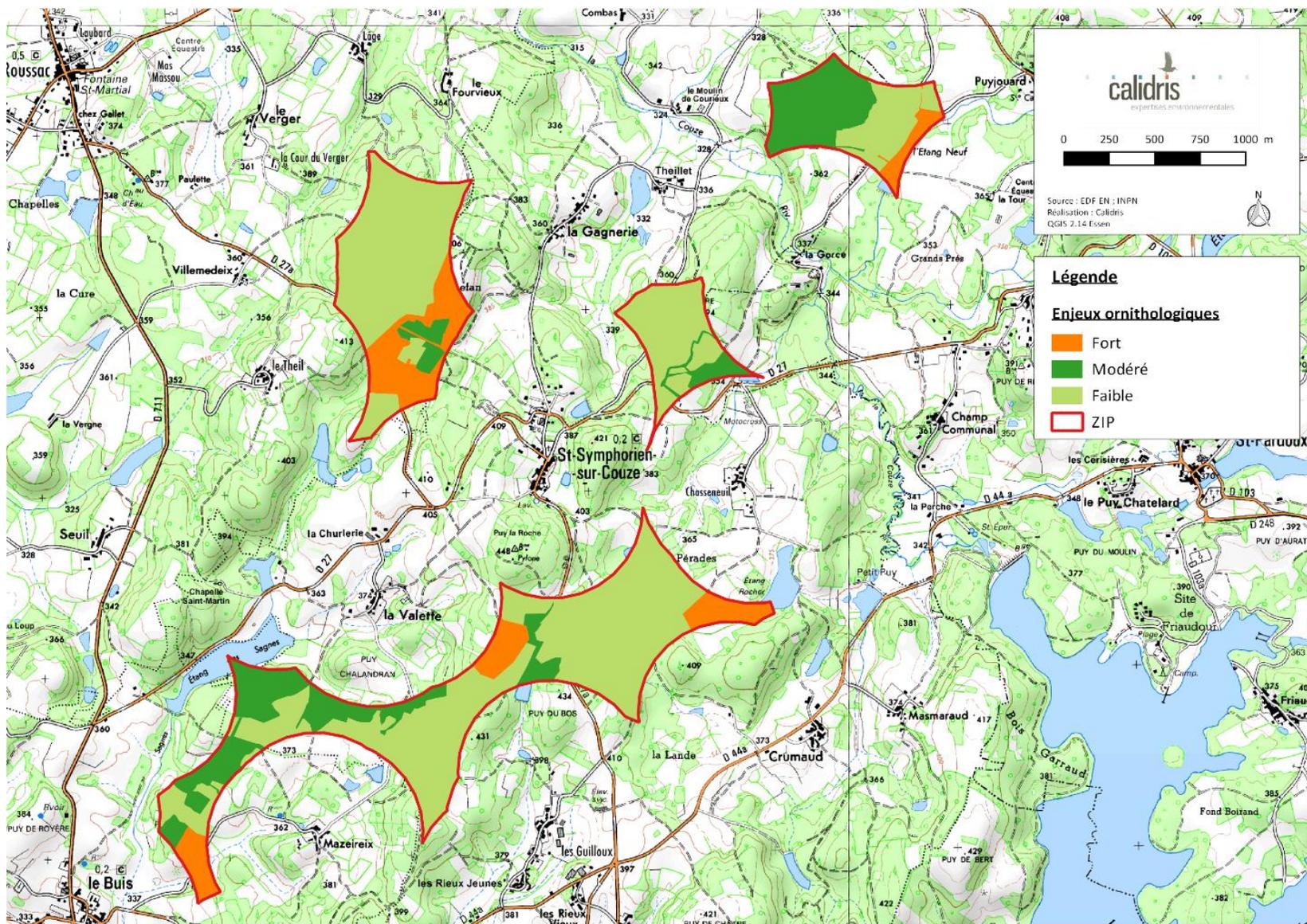
Le secteur de la Zone d'Implantation Potentielle et ses alentours accueillent 82 espèces d'oiseaux en période de nidification, dont 24 sont considérées comme patrimoniales.

Dans le secteur 4 de la ZIP, les étangs et haies attenantes accueillent un certain nombre d'espèces en période de nidification comme la Pie-Grièche écorcheur. Les boisements présents dans ce secteur abritent l'Autour des palombes, l'Alouette lulu ou encore le Pic noir. Entre les deux, ce sont la Bergeronnette printanière, le Milan noir et le Milan royal qui ont été observés en nourrissage dans les prairies de fauche ou les labours.

L'intérêt du secteur 3 se retrouve surtout sur le bocage où cohabitent Bruant jaune, Pic noir, Pie-Grièche écorcheur et Pouillot fitis. La forêt est située sur deux pentes qui se font face et est relativement escarpée. Les passages à proximité n'ont pas permis de contacter un nombre important d'espèces.

Concernant le secteur 2, la ZIP est séparée en deux parties. Au nord des landes à bruyères qui présentent un intérêt faible pour l'avifaune, mais fort pour la botanique et au sud des landes à genêts et des mares et étangs entourés de bocage qui servent de zone de nidification pour de plusieurs espèces patrimoniales (7 à 10 espèces). L'intérêt principal étant toutefois en dehors de la ZIP, au sud, où les landes à genêts attirent passereaux et reptiles, et sert donc de zone de chasse au Circaète Jean-le-Blanc et au Milan noir.

Enfin, le secteur 1 de la ZIP est assez hétérogène et se décompose entre des zones de bocages à linotte, pie-grièche et verdier, des forêts plus ou moins intéressantes où peuvent nicher la Tourterelle des bois et l'Autour des palombes et des landes en sommet de collines où ont été observés le Grand Corbeau et le Milan noir entre autres. Les autres milieux moins favorables se traduisent par des champs cultivés et des forêts de résineux.



Carte 62: Localisation des enjeux en période de nidification

2.3.2. Enjeux en période de migration

Concernant la migration, aucun couloir n'a pu être mis en évidence. Cependant, le site de Saint-Symphorien-sur-Couze est relativement intéressant d'un point de vue quantitatif, notamment en période de migration postnuptiale. Malgré une bonne diversité de milieux, le site présente principalement des surfaces boisées, peu attractives en période de migration. Cependant, la présence de points d'eau est particulièrement favorable pour la halte migratoire de certaines espèces inféodées aux milieux aquatiques comme la Grande aigrette, le Grand cormoran ou encore le Chevalier culblanc. Ainsi, le site présente une richesse spécifique relativement intéressante en période pré-nuptiale comme en automne. Cependant la plupart des observations (80 à 90%) concernent des espèces **communes voire très communes en période de migration.**

Huit **espèces patrimoniales ont été observées** sur la zone d'implantation potentielle ou à proximité immédiate. Les effectifs sont faibles à modérés pour certaines espèces comme la Grande aigrette ou la Grue cendrée. Cependant la localisation du site au sein du couloir de migration de l'espèce fait que pour cette dernière espèce, les effectifs pourraient être nettement supérieurs.

Les enjeux sont donc modérés pour l'avifaune en période de migration postnuptiale sur le site de Saint-Symphorien-sur-Couze.

2.3.1. Enjeux en période pour l'avifaune hivernantes

Concernant les hivernants, les enjeux portent essentiellement sur les zones humides. Les boisements sont généralement des habitats peu favorables aux hivernants. Les espèces rencontrées sont plutôt commune et les effectifs modérés. Dans les espaces ouverts (cultures, prairies) la diversité observée est également limitée. Seule la mosaïque d'habitat permet de voir une certaine diversité s'exprimer à l'échelle du site. **Les enjeux sont faibles dans les milieux autres que les étangs et les milieux adjacents.**

Sur les plans d'eau en revanche, la diversité est nettement plus importante et plusieurs espèces patrimoniales sont présentes. Les enjeux sont forts en hiver pour ces habitats

2.3.2. Enjeux par espèces.

Les enjeux par espèces sont définis en fonction de leur statut de patrimonialité, de la taille des effectifs présents et potentiellement présents et de l'importance du site pour la conservation des espèces.

Espèces communes

Au niveau de la ZIP, les espèces communes ne présentent pas d'enjeu particulier. Les effectifs observés pour les espèces communes sont classiques ainsi les enjeux sont globalement faibles sur le site toute l'année.

Tableau 37 : Détermination des enjeux pour les espèces communes sur l'ensemble du cycle biologique

	Effectif très important pour la période et la région considérée	Effectif important pour la période et la région considérée	Effectif classique pour la période et la région considérée	Effectif faible pour la période et la région considérée	Espèce rare et/ou effectif anecdotique
Autres espèces non patrimoniales	Enjeu modéré	Enjeu faible à modéré	Enjeu faible	Enjeu faible	Enjeu faible

Les enjeux sont **faibles** pour les espèces communes sur l'ensemble du cycle biologique.

Espèces patrimoniales

Tableau 38 : Détermination des enjeux ornithologiques

	Effectif très important pour la période et la région considérée	Effectif important pour la période et la région considérée	Effectif classique pour la période et la région considérée	Effectif faible pour la période et la région considérée	Espèce rare et/ou effectif anecdotique
Espèce inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux »	Enjeu Fort	Enjeu fort	Enjeu modéré	Enjeu faible	Enjeu faible
Statut UICN 2016 « En danger critique »	Enjeu très fort	Enjeu très fort	Enjeu très fort	Enjeu fort	Enjeu modéré
Statut UICN 2016 « En danger »	Enjeu fort	Enjeu fort	Enjeu fort	Enjeu modéré	Enjeu faible
Statut UICN 2016 « Vulnérable »	Enjeu fort	Enjeu modéré à fort	Enjeu modéré	Enjeu faible	Enjeu faible
Espèce considérée comme menacée au titre de la liste rouge régionale	Enjeu modéré	Enjeu modéré	Enjeu faible à modéré	Enjeu faible	Enjeu faible

Tableau 39 : Détermination des enjeux pour les espèces patrimoniales en fonction de la saison

Nom commun	Directive oiseaux (Annexe I)	LR France			LR Limousin			Effectif en fonction de la période d'observation sur le site			Enjeux en fonction de la période d'observation sur le site		
		Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage
Alouette lulu	OUI	LC	NAc		VU	NA	NA	22	10	99			
Autour des palombes		LC	NAc	NAd	VU			2-3	-	-			
Bondrée apivore	OUI	LC		LC	LC	LC		1	0	0			
Bouvreuil pivoine		VU	NAd		LC	NA	NA	3	-	-			
Bruant jaune		VU	NAd	NAd	LC	NA	NA	15	-	-			
Busard des roseaux	OUI	NT	NAd	NAd	NA	NA		0	0	2			
Busard Saint-Martin	OUI	LC	NAc	NAd	CR	NA	CR			1-2			
Chardonneret élégant		VU	NAd	NAd	VU	NA	NA	6	-	-			
Chevalier culblanc			NAc	LC		VU	CR	-	-	1			
Circaète jean le blanc	OUI	LC		NAd	EN	DD		1	0	0			
Engoulevent d'Europe	OUI	LC		NAc	LC	NA		1	0	0			
Faucon pèlerin	OUI	LC	NA	NAd	VU	NA	NA	0	0	1			
Foulque macroule		LC	NAc	NAc	VU	DD	EN	2	-	0			
Grand Corbeau		LC			VU			2	-	-			
Grande Aigrette	OUI	NT	LC			NA	VU	0	8	26			
Grue cendrée	OUI	CR	NT	NAc		LC	NA	0	0	684			
Hirondelle de fenêtre		NT		DD	VU	NA		15	-	-			
Linotte mélodieuse		VU	NAd	NAc	LC	NA	NA	10	-	-			
Martin-pêcheur d'Europe	OUI	VU	NAc		NT			2	2				
Milan noir	OUI	LC		NAd	LC	LC		2	0	2			

Nom commun	Directive oiseaux (Annexe I)	LR France			LR Limousin			Effectif en fonction de la période d'observation sur le site			Enjeux en fonction de la période d'observation sur le site		
		Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage	Nicheur	Hivernant	De passage
Milan royal	OUI	VU	VU	NAc	EN	VU	EN	1	0	17			
Pic mar	OUI	LC			LC			1	0	0			
Pic noir	OUI	LC			LC			4	0	1			
Pie-grièche écorcheur	OUI	NT	NAc	NAd	LC	DD		12	0	0			
Pouillot fitis		NT		DD	VU	NA		4	-	-			
Roitelet huppé		NT	NAd	NAd	VU	NA	NA	1	-	-			
Tarier des près		VU		DD	CR	NA		2	-	-			
Torcol fourmilier		LC	NAc	NAc	EN	DD		1	-	-			
Tourterelle des bois		VU		NAc	VU	NA		12	-	-			
Verdier d'Europe		VU	NAd	NAd	LC	NA	NA	12	-	-			

Les enjeux se concentrent essentiellement sur la **période de nidification**.